

Impulser L'INNOVATION Notre plan stratégique 2018 - 2027



Á propos du CORAF

Le CORAF est une association internationale à but non lucratif regroupant les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) de 23 pays, couvrant plus de 40% de la population africaine, ce qui en fait la plus grande organisation de recherche sous-régionale du continent africain. Il a été créé en 1987, et a reçu pour mandat de coordonner et de faciliter les produits de recherche novateurs et de pointe nécessaires pour libérer le potentiel agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pour plus d'informations sur le CORAF, visitez www.coraf.org.

© CORAF 2018

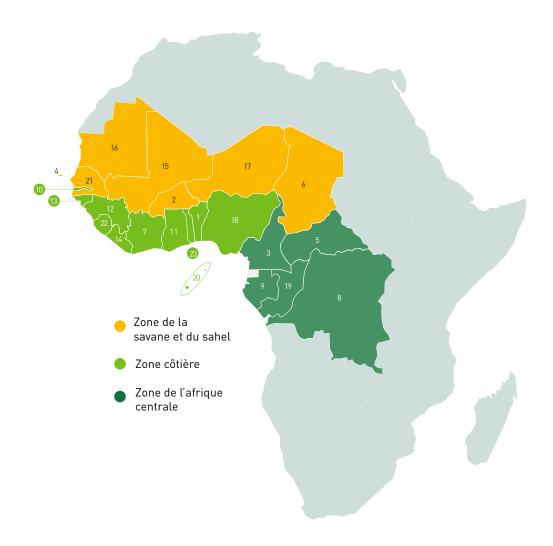
Le CORAF encourage l'utilisation équitable, sans autorisation, des articles publiés dans cette brochure à des fins de recherche agricole, de développement et d'éducation ou pour des produits ou services non commerciaux. Une citation correcte est requise. Les dénominations employées et la présentation du matériel dans cette publication n'exprime, en aucune manière, l'opinion du CORAF concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone, de ses autorités, ou concernant leurs frontières ou leurs limites.

Pour obtenir des exemplaires de cette publication, veuillez envoyer un courrier électronique au Département Communication et marketing de la CORAF.

Email: infocom@coraf.org / secoraf@coraf.org



NOS ZONES AGRO-ECOLOGIQUES



1- Bénin © 2 - Burkina Faso © 3 - Cameroun © 4 - Cape Vert © 5 - République Centrafricaine © 6 - Tchad © 7 - Côte d'Ivoire © 8 - République Démocratique du Congo © 9 - Gabon © 10 - Gambie © 11 - Ghana © 12 - Guinée © 13 - Guinée Bissau © 14 - Libéria © 15 - Mali © 16 - Mauritanie © 17 - Niger © 18 - Nigéria © 19 - République du Congo © 20 - Sao Tomé & Principe © 21 - Sénégal © 22 - Sierra Leone © 23 - Togo.

Le CORAF intervient dans 23 pays du Centre et de l'Ouest de l'Afrique ce qui couvre une surface totale de 12,3 millior de km2 avec une population totale de 433,2 millions d'habitants dont les 74% sont dans le secteur agricole. La diversité agricole des commodités dans ces pays procure des opportunités dans l'amélioration de la sécurité nutritionnelle et alimentaire au niveau national, des revenus domestiques et l'expansion du commerce local

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations	6
Résumé	8
Introduction	14
Contexte du développement agricole	17
Analyse de l'environnement interne et externe	22
Justification du deuxième Plan stratégique	25
Processus de planification du Plan stratégique	27
Vision du Plan stratégique	30
Théorie du changement	33
Stratégie 2018-2027 du CORAF	37
Fonctions de base et gouvernance	50
Conclusion	58
Références bibliographiques	59
Annexes	60



Sigles & abréviations

AARP

African Agricultural Research Programme

AG

Assemblée générale

AGRYHMET

Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle

AHC-STAFF

Africa Human Capital in Science, Technology and Agripreneurship for Food Security Framework (Cadre pour le développement des ressources humaines en science, technologie et agro-entrepreneuriat pour la sécurité alimentaire en Afrique)

AOC

Afrique de l'Ouest et du Centre

APESS

Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane

AR4D

Agricultural Research for Development (Recherche agricole pour le développement)

AUSAID/DFAD

Australian Agency for International Development

BAD

Banque africaine de développement

BM

Banque mondiale

CA

Conseil d'administration

CEDEAO

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC

Communauté économique des États de l'Afrique centrale

CEMAC

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

CER

Communauté économique régionale

CGIAR/GCRAI

Consultative Group on International Agricultural Research (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale)

CILSS

Comité permanent Inter-États de lutte contre la sècheresse au Sahel

CIRA

Centre international de recherche agricole

CN:

Centre national de spécialisation

CORAF/WECARD

Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles/ West and Central Africa Council for Agricultural Research and Development

COS-SIS

Convergence of Sciences – Strengthening innovation Systems (Convergence des sciences – Renforcement des systèmes d'innovation agricole)

CRDI

Centre de recherches pour le développement international, Canada

CRE

Centre régional d'excellence

CS1

Comité scientifique et technique du CORAF

DFATE

Department for Foreign Affairs, Trade and Development (Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement), Canada

DFID

Department for International Development (Département pour le développement international), Royaume-Uni

ECOWAP

Politique agricole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

FAAP

Framework for Africa's Agricultural Productivity (Cadre de productivité agricole en Afrique)

FARA

Forum africain pour la recherche agricole

FTI

Initiative du gouvernement américain intitulée « Feed the Future »

IAR4D

Integrated Agricultural Research for Development (Recherche agricole intégrée pour le développement)

ICRISAT

International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides)

Sigles & abréviations

INRA

Institut national de recherche agricole

INTERFACE

Réseau des professionnels de l'agro-industrie en Afrique

IRA

Institution de recherche avancée

MELIA

Suivi-évaluation, apprentissage et évaluation d'impact

NEPAD

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

ODD

Objectifs de développement durable

OMS

Organisation mondiale de la santé

OMD

Objectifs du millénaire pour le développement

ONG

Organisation non gouvernementale

OSR

Organisation sous-régionale

PAC

Politique agricole commune de l'Afrique centrale

PAU

Politique Agricole de l'UEMOA

Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique

PI

Plateforme d'innovation

PO

Plan opérationnel

PPAAC

Programme de productivité agricole en Afrique centrale

PPAA0

Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest

PRASAC

Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale

PRIASAN

Programme régional d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle

PROPAC

Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale

PS

Plan stratégique

PSAO/WASP

Programme semencier pour l'Afrique de l'Ouest/West Africa Seed Program

ROPPA

Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest

S3A

Science Agenda for Agriculture in Africa (Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique)

SCARD/

Strengthening Capacity for Agricultural Research and Development in Africa (Renforcement des capacités pour la recherche et le développement agricoles en Afrique)

SE

Secrétariat exécutif

SIA

Système d'innovation agricole

SNRA

Système national de recherche agricole

TdC

Théorie du changement

ΤΔΔΤ

Technologies for African Agricultural Transformation

UA

Union africaine

UEMOA

Union économique et monétaire ouest-africaine

USAID

United States' Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)

WASCAL

West African Science Service Center on Climate Change and Adapted Land Use (Centre ouest-africain de service scientifique sur les changements climatiques et l'utilisation adaptée des terres)

Résumé exécutif

Le CORAF voit un avenir dans lequel les peuples et les communautés de l'AOC atteignent la sécurité alimentaire et sont prospères. Son objectif principal est donc d'améliorer les moyens d'existence en Afrique de l'Ouest et du Centre grâce à un accroissement durable de la production et de la productivité agricoles ainsi que la promotion de la compétitivité et des marchés.

L'adoption d'une science, de technologies et d'innovations de qualité, l'accès aux marchés, le libre-échange et les cadres réglementaires sont les solutions à la base de la transformation de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elles contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour la réalisation de sa Vision et de sa Mission, le Plan stratégique du CO-RAF (2018-2027) a donc été élaboré pour renforcer la recherche, la vulgarisation et les services de conseil agricoles, les capacités des acteurs et pour mettre en place et coordonner des communautés de pratique en recherche et développement agricole dans la région.

Le Plan stratégique est un cadre décennal pour le développement et la promotion des voies à suivre pour la mise à l'échelle et la diffusion des technologies et innovations agricoles en vue d'obtenir un grand impact. Il a aussi été harmonisé avec les cadres politiques régionaux et continentaux qui visent à accélérer la croissance agricole et le développement rural et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les revenus, notamment pour les femmes et les jeunes.

Enfin, la mise en œuvre du Plan stratégique permettra aux petits exploitants, aux agriculteurs des zones péri-urbaines et aux organisations de producteurs de devenir orientés vers le marché et d'être des entrepreneurs compétitifs dans des marchés complexes tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population de l'AOC.

De manière plus spécifique, le Plan stratégique vise à :

- i. accroître l'utilisation des technologies et innovations appropriées dans la région.
- ii. accroître l'adoption de prises de décisions stratégiques pour les politiques, les institutions et les marchés
- iii. améliorer les capacités institutionnelles et humaines en recherche agricole pour le développement.
- iv. satisfaire la demande en connaissances agricoles provenant des clients cibles.

Mission:

Pour l'améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés du système agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Atteindre une croissance agricole durable

Pour atteindre les quatre résultats, le Plan stratégique traite les faiblesses, les contraintes, les opportunités et les défis institutionnels liés à l'adoption de la recherche agricole intégrée pour le développement au niveau de la sous-région à travers trois domaines d'intervention prioritaires qui seront soutenus par trois piliers d'activités :

Domaines d'intervention prioritaires

1. Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle porte sur :

- l'accroissement durable de la production agricole en rapports étroits avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale;
- ii. les effets du changement climatique sur les cultures vivrières et non-vivrières à haute valeur, la production animale et halieutique;
- iii. la gestion des ravageurs émergents en renforçant les capacités régionales dans le domaine de la surveillance et de la gestion des ravageurs ; et
- iv. la gestion des ressources en eau avec un accent sur l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles et des bassins versants.

2. Politique, institutions, marchés et commerce porte sur :

- l'augmentation de la valeur ajoutée, des chaînes de valeur agricole et de la commercialisation de cultures vivrières et non-vivrières à haute valeur, des produits de l'élevage et de la pêche;
- ii. l'amélioration de l'accès au marché;
- iii. l'augmentation de systèmes durables de semences et d'autres intrants agricoles
- iv. la promotion du développement des entreprises familiales pour inciter les petits exploitants à investir dans des entreprises basées sur l'agriculture ;
- v. la promotion des industries agricoles nationales.
- **3. Genre, jeunesse et équité sociale** vise à assurer un accès équitable aux ressources de la recherche et développement agricole et aux opportunités et avantages pour les hommes et les femmes, les groupes vulnérables en AOC en particulier, en :
 - ciblant les besoins spécifiques des femmes agriculteurs, transformateurs, entrepreneurs et professionnelles agricoles pour s'assurer que des opportunités égales leur sont offertes pour bénéficier des activités des programmes
 - ii. soutenant l'emploi des jeunes.

La théorie du changement du CORAF:

L'adoption de la science, des technologies, et innovations de qualité, l'accès aux débouchés, le libre-échange et des cadres réglementaires communs constituent les meilleures solutions pour aboutir à une transformation de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces solutions contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Piliers d'activités

- 1. Communautés de pratique sur la mise à l'échelle des technologies et des innovations pour un impact durable promeut l'utilisation des technologies et innovations éprouvées ainsi que leur génération et leur mise à l'échelle et la création d'un environnement propice à travers :
 - i. l'augmentation de l'utilisation des technologies et innovations basées sur le marché et dictées par la demande;
 - ii. l'amélioration des politiques, des institutions, des marchés et du commerce ;
 - iii. l'appui à la conception de programmes qui démontrent l'impact de la science, des technologies et des innovations sur la satisfaction des demandes croissantes pour des connaissances sur les objectifs de développement.
- 2. Renforcement des capacités régionales intégrées en recherche & innovation agro-alimentaires met l'accent sur le renforcement des capacités :
 - i. en appuyant les systèmes nationaux de recherche agricole pour la mise en place de systèmes fonctionnels pour faire avancer la science, les technologies et les innovations pour la transformation agricole;
 - ii. en renforçant le nouveau modèle pour la livraison des innovations, et
 - iii. en renforçant les capacités institutionnelles du Secrétariat exécutif du CORAF.

3. Gestion des connaissances et prévisions inclut :

- i. la mise en place d'un système de gestion des connaissances amélioré du CORAF; et
- l'exploitation de l'intelligence sur les futurs possibles pour promouvoir une prise de décisions informée pour la recherche et développement agricole.

Questions transversales

Le Plan stratégique mettra aussi l'accent sur une meilleure intégration des questions transversales comme :

- l'intégration du genre en ciblant les besoins spécifiques des femmes agriculteurs, transformateurs, entrepreneurs et professionnelles agricoles pour s'assurer que des opportunités égales leur sont offertes pour bénéficier des activités des programmes;
- l'appui aux programmes d'emploi des jeunes qui

Les résultats des activités de recherche coordonnées par le CORAF ont considérablement amélioré la production et la productivité agricoles, augmenté les revenus et enrichi les moyens d'existence de millions d'agriculteurs et d'entrepreneurs en AOC.

Spécialement outillé pour résoudre ces défis, le CO-RAF :

- dispose d'une expérience significative dans la coordination de la génération, de la dissémination et de la mise à l'échelle des technologies et innovations agricoles ainsi que dans la mise en place et le financement de mécanismes pour renforcer et améliorer la collaboration dans le domaine de la recherche
- joue le rôle de hub régional pour la réflexion sur la recherche, la gestion des connaissances et le système d'innovations agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les plateformes d'innovation du CORAF constituent des centres de connaissances critiques pour instaurer la confiance et créer des acteurs essentiels. L'accès à la technologie, les changements dans les pratiques et l'ajout de valeur se font sur ces plateformes.
- fonctionne comme un organisme coordonnateur qui réunit les parties prenantes nationales, régionales et mondiales pour qu'elles dialoguent et collaborent dans la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région.
- possède une vaste expérience dans la coordination de programmes régionaux comme le Programme de Productivité Agricole er Afrique de l'Ouest (PPAAO), le Programme Semencier Ouest-Africain (PSAO) et le Fonds Fiduciaire Multi-Bailleurs (MDTF).
- a la capacité de mobiliser des ressources et des compétences pour répondre aux crises comme celle d'Ebola de 2014.
- a la capacité de coordonner les politiques nationales, de développer le secteur privé e de faciliter le commerce et l'accès au marché.
- fournit un soutien aux capacités humaines et institutionnelles et renforce les systèmes nationaux de recherche agricole.
- a de fortes capacités d'influence, de plaidover et de gestion des connaissances.

- utilisent le pool de technologies et les bonnes pratiques appropriées à la région en collaboration avec le secteur privé;
- l'application des règlements sur la protection environnementale et sociale en s'assurant que tous les programmes du CORAF sont assujettis à une évaluation environnementale ;
- la promotion de l'adoption de l'innovation agricole à travers l'institutionnalisation de la recherche agricole intégrée pour le développement.

Buts et objectifs principaux

Le Plan stratégique permettra au CORAF de formuler un modèle plus cohérent pour la coordination et le renforcement des capacités à travers la sous-région. Le Plan renforcera les capacités des Centres Nationaux de Spécialisation et les transformera en Centres Régionaux d'Excellence. Ces nouveaux centres pourront ainsi fournir des opportunités de formation en cours d'emploi aux chercheurs et aux autres personnels agricoles, et de partage des ressources et résultats de recherche à travers les frontières nationales. Le Plan stratégique fournit aussi des opportunités, aux parties prenantes nationales et régionales, pour travailler en clusters ou dans des plateformes d'innovation afin de résoudre les problèmes communs de développement agricole. Le Plan introduit le concept de « prévisions » (élaborer les futurs scénarios pour tirer les conclusions sur les actions à mener dans le présent) pour bâtir un consensus et informer la prise de décisions sur les priorités de recherche. Ces dernières incluent le changement climatique, les ravageurs étrangers envahissants, les interventions post-pandémiques ou post-conflits, la migration illégale des jeunes, la modernisation agricole, les changements des politiques, les tendances de prix et la dynamique de marché ainsi que des investissements accrus dans la recherche scientifique agricole.

Une gouvernance et une gestion efficaces par le CORAF sont déterminantes pour assurer une mise en œuvre réussie du Plan stratégique. Pour atteindre ces buts, le CORAF améliorera l'efficacité, l'effectivité et le professionnalisme dans la recherche et l'innovation agricoles, renforcera la coordination régionale de la recherche agricole et atteindra la stabilité et la durabilité financières d'ici 2027. Une structure de gouvernance plus solide sera mise en place à travers le développement d'une stratégie de communication et de marketing, le renforcement du suivi, de l'évaluation, de l'apprentissage et des évaluations d'impact et un système de gestion des connaissances, l'amélioration des systèmes de gestion administrative et financière et la constitution d'une combinaison appropriée d'expertises au niveau des représentants du Conseil d'administration.

Atteindre un impact à long terme

Cependant, bien que nous ayons aligné nos plans sur les politiques agricoles mondiales, régionales et nationales, recadré nos priorités et affiné nos outils, nous reconnaissons qu'aucune institution ne peut relever, à elle toute seule, ces défis complexes. Le CORAF fera ce qu'il sait faire le mieux – faciliter les relations et les liens entre les organisations privées et publiques aux niveaux local, national, sous-régional et mondial pour entraîner un changement à grande échelle. Nous relierons les institutions nationales les unes aux autres et aux fora régionaux et mondiaux, renforcerons les partenariats et le réseautage par le biais d'événements présentes et de communautés virtuelles. La transformation agricole en AOC est un effort collectif et nous ne pouvons la réaliser qu'en travaillant en collaboration et en partenariats.

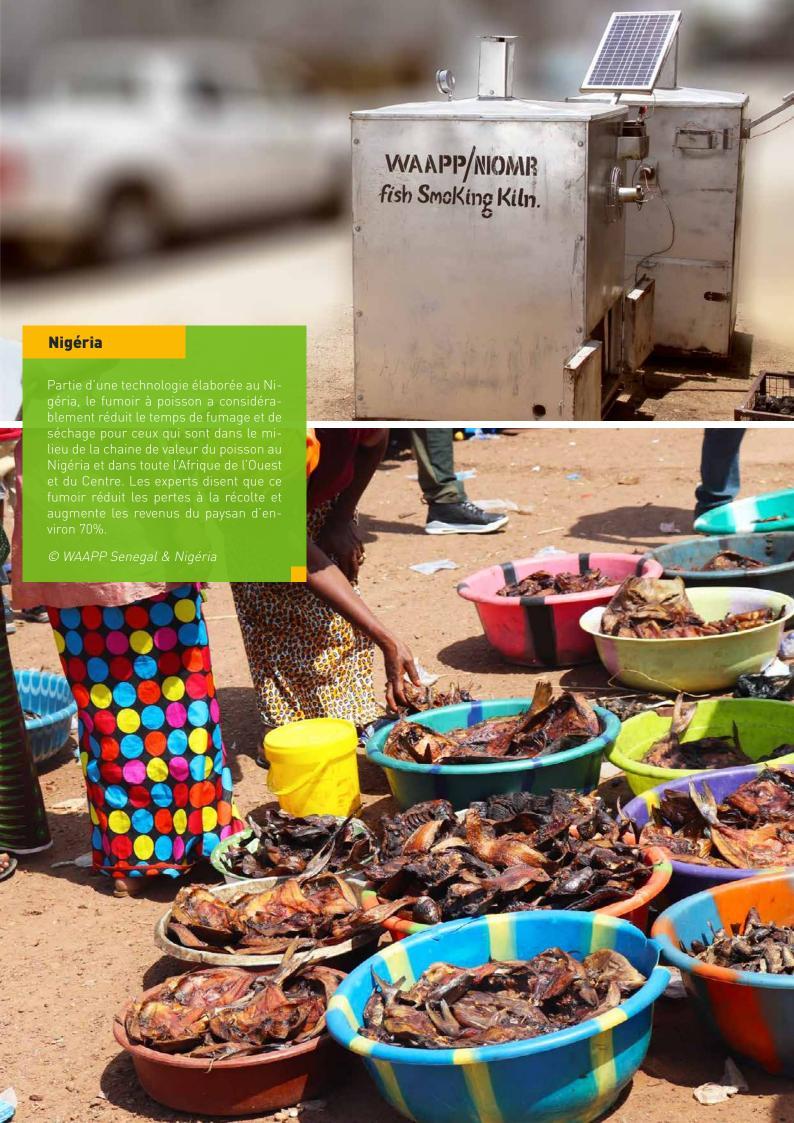
Notre espoir est qu'en 2030, les populations les plus pauvres des contrées les plus reculées de l'Afrique de l'ouest et du centre deviennent prospères, aient accès à une alimentation nourrissante et soient à l'abris des besoins de base.

La Principale vision du CORAF pour les 10 Prochaines années.

Une multitude de défis et d'opportunités se présentent à la recherche et au développement agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le CORAF reconnaît qu'il ne peut pas relever tous ces défis dans le seul cadre du Plan stratégique 2018-2027. Par conséquent, le CORAF mobilisera ses membres, ainsi que les partenaires techniques et les partenaires au développement pour réaliser ce qui suit :

- Renforcer les capacités institutionnelles et humaines des SNRA de 23 pays de l'AOC afin de créer un environnement propice à un engagement efficace dans l'approche IAR4D.
- Apporter un appui technique et institutionnel (cadres, orientations, directives et outils stratégiques telles les plateformes d'innovation, y compris des modèles et modules) aux SNRA membres pour renforcer leurs systèmes afin de leur permettre de répondre efficacement aux nouvelles tendances et aux défis de développement.
- Coordonner et mettre en réseau les systèmes nationaux de recherche agricole avec les CRP du CGIAR, l'AGRA, le FARA, y compris les centres de recherche régionaux (les bases centres, les pôles, les centres d'excellence) dans le système de recherche agroalimentaire. Le modèle de consortium du PSAO/ WASP peut être source d'inspiration.
- Apporter un appui aux CER et aux pays membres dans la conception et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes régionaux pour la production, la diffusion et l'adoption à grande échelle des technologies.
- Mener des recherches sur les politiques, les facteurs socio-économiques et les marchés afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies visant à amplifier la croissance et le développement de l'agriculture.
- Mettre en œuvre des programmes régionaux prioritaires (CNS et/ou CRE), des projets régionaux compétitifs et une collaboration avec les centres internationaux (CGIAR, CIRA, AGRA, etc.) pour mettre en œuvre des programmes communs transfrontaliers avec des économies d'échelle.
- Promouvoir l'emploi des jeunes dans l'agriculture à travers le développement du secteur agroalimentaire et le partenariat avec des initiatives en cours telles que TAAT et AARP de la BAD ainsi que les initiatives de l'AGRA dans la région.
- Apporter des réponses idoines aux questions émergentes telles que le changement climatique, les parasites envahissants, le renforcement de la résilience et de l'adaptation, en particulier pour les petits agriculteurs (des outils pour faire face aux incertitudes liées au changement climatique, aux catastrophes naturelles et aux catastrophes d'origine humaine).
- Établir et entretenir des partenariats, promouvoir des plateformes d'innovation pour une mise en œuvre efficace.
- Créer des liens étroits entre la recherche et les universitaires afin d'optimiser les résultats de la recherche grâce à un programme de coaching/mentorat destiné aux jeunes diplômés, en vue de les intégrer et les appuyer pour qu'ils puissent remplacer progressivement les chercheurs vieillissants.
- Assurer la gestion des connaissances, la prospective et l'anticipation (améliorer le partage des connaissances et s'engager à accélérer la mise au point de technologies, d'innovations et de politiques, ainsi que l'anticipation dans l'approche AR4D).







Introduction

1.1. Présentation et rôle du CORAF

e Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF) a été créé en 1987 et s'appelait alors la Conférence des directeurs de recherche agronomique africains et français. En 1995, le CORAF a étendu sa zone d'action pour inclure les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) des 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ci-après : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo. Le CORAF est la plus grande des quatre organisations sous-régionales (OSR) sous l'égide du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) qui est une organisation faîtière.

La sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) couvre 236 millions d'hectares de terres cultivées¹, avec une population de 414 millions d'habitants, soit plus de 40 % de la population africaine. On estime que 65 % de la population de l'AOC dépend de l'agriculture pour sa subsistance. Les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont caractérisés par une insécurité alimentaire et nutritionnelle généralisée, des taux de pauvreté élevés (40 %)2, et un chômage qui affecte plus de 60 % de la population des jeunes. L'objectif principal du CO-RAF est d'améliorer les moyens de subsistance des populations des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre par des augmentations durables de la production et de la productivité agricoles et par la promotion de la compétitivité et des marchés. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de s'attaquer aux problèmes cruciaux tels que l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la pauvreté chronique et le chômage des jeunes, en s'appuyant sur les fonctions de base suivantes :

- La coordination et le renforcement des capacités.
- La mise à l'échelle des technologies et des innovations.
- La création d'un environnement propice aux flux • technologiques et à l'accroissement des échanges commerciaux au niveau régional.
- La gestion des connaissances et l'apprentissage.

Les fonctions de base du CORAF se renforcent mutuellement (voir figure 1) pour : établir une communauté de pratique régionale, à savoir la coopération, le dialogue, l'échange de connaissances et d'informations entre les SNRA et leurs partenaires;

harmoniser les programmes de recherche existants en créant des synergies et en réduisant les duplications ; assurer le plaidoyer et la mobilisation des ressources pour les activités de recherche agricole sous-régionales ; définir des thèmes et objectifs de recherche prioritaires communs à la sous-région; servir de conseil consultatif à toutes les organisations de recherche pour le développement en AOC; renforcer les capacités et assurer la mise en œuvre de la recherche sous-régionale qui ajoute de la valeur aux programmes nationaux ; créer de nouveaux programmes régionaux et des unités opérationnelles de recherche en Afrique de l'Ouest et du Centre.



ORA

Figure 1. Rôle du CORAF dans le système de recherche agricole pour le développement en Afrique de l'Ouest et du

1 FAO, 2008. ² IFPRI, 2017, Global Food Policy Report.

1.2. Valeurs uniques du CORAF

Les valeurs uniques du CORAF se déclinent comme suit :

- Apporter à la sous-région des solutions innovantes aux défis de la recherche agricole pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Faciliter la coopération régionale et l'intégration économique en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Agir en tant qu'organisme capable d'assurer la • mobilisation des acteurs nationaux, régionaux et internationaux afin de dialoguer et de collaborer
- internationaux afin de dialoguer et de collaborer pour assurer les changements nécessaires du système agroalimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Établir et appuyer la mise en place de • mécanismes pour renforcer et améliorer la collaboration dans la recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Mettre à l'échelle des innovations pour améliorer • la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Servir de hub régional pour la recherche agricole, la gestion des connaissances et de centre de réflexion sur les systèmes d'innovation en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au cours des trois décennies de mise en œuvre de plus de 50 projets de recherche agricole pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre, le CORAF a été reconnu comme étant une organisation de coordination de la recherche et du développement agricoles hautement crédible. Les résultats des activités de recherche coordonnées par le CORAF ont considérablement amélioré la production et la productivité agricoles, augmenté les revenus et accru les moyens de subsistance de millions d'agriculteurs et d'entrepreneurs en AOC.

Les initiatives de recherche coordonnées par le CORAF comprennent des méga-programmes tels que le PPAAO (Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest) et le PSAO/WASP (Programme semencier pour l'Afrique de l'Ouest/West Africa Seed Program), ainsi que des projets financés par le MDTF, le DFAD (anciennement AusAID), l'USAID, le DFID, la BAD, l'UEMOA, le CRDI, l'UE, la CEDEAO, etc. Ces initiatives de recherche et de développement agricoles ont été reconnues et favorablement jugées par les communautés nationales, régionales et internationales.

Ainsi, à travers des programmes tels que le PPAAO et le PSAO/WASP, le CORAF, en collaboration avec plusieurs acteurs et les Communautés économiques régionales, a développé des solutions uniques qui répondent aux problèmes complexes liés au secteur agricole en AOC.

Les actions du CORAF ont permis d'assurer cohérence et synergie entre les agences de financement telles que l'USAID et la Banque mondiale, et ont abouti à un modèle réussi pour la réalisation de l'impact. L'USAID reconnaît le PSAO/WASP comme l'un des programmes phares de l'Initiative FtF, et la Fondation Rockefeller a classé le PSAO/WASP parmi les huit meilleurs programmes agricoles innovants en Afrique. En 2016, la Banque mondiale a classé le PPAAO comme son « deuxième meilleur » projet sur l'innovation, la création, la diffusion et l'adoption de technologies agricoles améliorées. Le CORAF s'appuiera sur ces riches expériences dans la conception et la mise en œuvre de son deuxième Plan stratégique (2018-2027) et de son troisième Plan opérationnel (2018-2022).





2.1. Paysage agricole

e secteur agricole représente 35 % du produit intérieur brut de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et 15,3 % des recettes d'exportation régionales. L'agriculture demeure la principale source de sécurité sanitaire, alimentaire et nutritionnelle et d'emplois et donc le principal moteur du développement socio-économique en Afrique de l'Ouest et du Centre.

La région du CORAF compte quatre grandes zones agroécologiques : la région sahélienne (durée de la saison des pluies inférieure à 90 jours), la savane soudanienne (durée de la saison des pluies d'environ 165 jours), la savane guinéenne (durée de la saison des pluies d'environ 210 jours) et la zone forestière (durée de la saison des pluies d'environ 270 jours). Sur la base de ces agroécologies et de ces blocs économiques régionaux, le CORAF a regroupé les pays de ses SNRA membres en trois zones (voir figure 2) :

la zone sahélienne, comprenant les pays dont la saison des pluies utile dure moins de 90 jours, comme la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Cap-Vert sur la côte de la partie ouest de l'Afrique occidentale, les pays enclavés de l'Afrique de l'Ouest ainsi que le Tchad en Afrique centrale;

la zone côtière de l'Afrique de l'Ouest, qui recouvre les pays situés sur la côte de la Guinée au Nigeria ;

 la plupart de ces pays rassemblent la savane soudanienne, la savane guinéenne et les agroécologies forestières, avec une saison des pluies utile comprise entre 90 et 270 jours;

la zone de l'Afrique centrale avec principalement des forêts et une saison des pluies utile allant jusqu'à 270 jours.

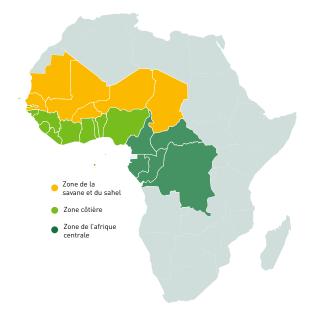
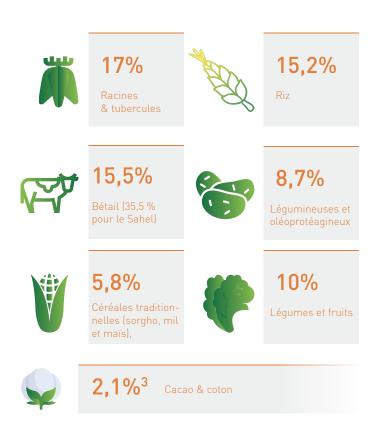


Figure 2. Zones agroécologiques du CORAF.

Les principaux produits agricoles de la zone côtière et de la zone de l'Afrique centrale sont les racines et tubercules, le plantain/ la banane, le palmier à huile, le cacao, le café, le caoutchouc, les agrumes, les mangues, les céréales, les légumineuses, les légumes, la pêche et la volaille et le bétail (dans une certaine mesure). Les produits de la zone sahélienne sont les mangues, les céréales, les légumineuses, les légumes, la volaille et le bétail. Les contributions des principaux produits à la croissance agricole totale prévue de l'AOC sont les suivantes :



Ces produits agricoles offrent des opportunités pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national, augmenter les revenus agricoles, créer des emplois et développer le commerce national et régional en Afrique de l'Ouest et du Centre.





³ CORAF/WECARD, Plan stratégique 1 (2007-2016)

2.2. Moyens de subsistance et démographie

La réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national demeurent des défis majeurs dans de nombreux pays de l'AOC où près de 40 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de retard de croissance, 12 % de malnutrition aiguë et 75 % d'anémie. Ces chiffres se situent bien au-dessus des seuils acceptés par l'OMS (IFPRI, ACTED, 2015). Les problèmes nutritionnels sont plus graves au Sahel en raison de la faible pluviométrie, de la pauvreté des sols, des faibles taux de fertilité des sols, de la diversification alimentaire limitée, des mauvaises conditions de santé et d'une série d'autres facteurs négatifs. La croissance rapide de la population et l'urbanisation ont un impact négatif considérable sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des pays de l'AOC.

Actuellement, l'AOC compte environ 414 millions d'habitants (FNUAP, 2015), ce qui représente plus de 40 % de la population africaine. Avec un taux de croissance annuel moyen de 2,7 %, cette population devrait doubler d'ici à 2035, contre une croissance annuelle de la productivité agricole inférieure à 2 %. Ce taux de croissance élevé de la population entraînera une demande accrue en nourriture, en particulier pour une population dont environ 60 % vit avec moins de 2 dollars américains par jour. Dans la plupart des pays de l'AOC, la proportion de la population jeune est exceptionnellement élevée et environ 33 % des jeunes ont entre 15 et 34 ans. Cependant, la région n'a pas encore connu son dividende démographique⁴ (Commission économique pour l'Afrique, 2013).

En outre, les femmes qui constituent plus de 60 % de la main-d'œuvre agricole en AOC sont confrontées à des problèmes liés à l'accès limité à la terre, aux ressources financières et aux technologies et innovations. Ces contraintes entraînent des difficultés pour les femmes dans la satisfaction des besoins essentiels tels que la nourriture, la santé et la nutrition, l'éducation et l'emploi des jeunes qui constituent 60 % de la population au chômage. Le taux de chômage élevé chez les jeunes a conduit ces derniers à se livrer à des actes de délinquance ou à l'exode rural vers les villes ainsi qu'à l'émigration clandestine très risquée vers l'Europe, à la recherche de meilleures opportunités économiques. Les expériences en Asie et au Brésil ont montré qu'un taux élevé de population jeune peut être un atout pour le développement socio-économique. Il est donc impératif pour les gouvernements en AOC de créer des opportunités innovantes et attrayantes pour l'engagement des jeunes et des femmes dans l'agriculture.

2.3. Tendances émergentes en tant que facteurs de changement

La demande en aliments adéquats et nutritifs, en particulier dans les centres urbains en pleine croissance de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, devrait augmenter pour atteindre 60 à 80 % d'ici 2050, alors que les rendements agricoles ne suivent pas la même tendance. Au fur et à mesure que les économies de l'AOC s'intègrent au marché mondial, les facteurs internationaux de changement, en plus des facteurs locaux et régionaux, ont des répercussions sur les familles agricoles à faible revenu. La dynamique de développement agricole au niveau mondial est définie par une croissance rapide de la population, des consommateurs nouveaux et plus exigeants, un exode rural, un changement des habitudes alimentaires et de nouvelles préférences des consommateurs. Les questions liées à l'innocuité alimentaire ainsi que l'agriculture biologique créent plus de défis tant pour la recherche agricole que pour les familles agricoles les plus démunies.

Une « nouvelle agriculture » s'appuiera sur des entrepreneurs du secteur privé dans les différentes chaînes de valeur en créant des liens entre les producteurs et les consommateurs; notamment, elle devra compter sur de petits entrepreneurs agricoles s'activant autour de productions à haute valeur ajoutée qui souvent développent des produits bien spécifiques. Les petits exploitants agricoles de la nouvelle agriculture gagneraient à être reliés, par l'intermédiaire de commerçants nationaux et régionaux, aux petites et moyennes entreprises agroalimentaires tandis que les transformateurs des produits agricoles, eux, devraient être reliés aux chaînes de valeur. Le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises agroalimentaires aide à l'élaboration de programmes de recherche et de développement qui prennent en compte l'agriculture familiale, les intrants biologiques et écologiques, la transformation et l'exportation de produits agroalimentaires locaux tels que les céréales, les fruits et les légumes, le poisson, les produits aquacoles, les produits de l'élevage et les produits fores-

La compétitivité des produits alimentaires et agricoles sur le marché mondial entraînera une exposition accrue des agriculteurs aux prix du marché mondial, aux produits de haute qualité et à une forte pression pour disposer de produits compétitifs. L'impact négatif des parasites exotiques et du changement climatique continue d'augmenter, en particulier pour les familles à faible revenu qui dépendent de l'agriculture pluviale.

⁴Le dividende démographique (DD) représente une excellente opportunité pour de nombreux pays en développement de connaître une croissance économique accélérée en raison des changements démographiques. Cependant, cela présente à la fois des opportunités et des défis. L'Afrique est idéalement positionnée pour créer l'opportunité d'un DD et développer un environnement propice pour récolter les bénéfices économiques du DD. Le programme de développement économique et social de l'Afrique ne sera pleinement réalisé que si les jeunes sont mobilisés, encouragés, dynamisés et équipés pour le processus de transformation agricole.

Ainsi, les domaines essentiels pour l'amélioration de la situation des agriculteurs seront liés à l'efficacité à apporter pour obtenir des rendements élevés, minimiser les pertes au cours du stockage, disposer de produits agricoles aux normes et standards élevés, mécaniser et moderniser l'agriculture, disposer d'une agro-industrie et enfin développer un secteur agroalimentaire dynamique qui sera plus bénéfique à l'agriculture familiale.

2.4. Politiques et stratégies

La vision et la mission du CORAF demeurent valables et convaincantes, mais le CORAF doit procéder à des ajustements stratégiques pour davantage s'aligner sur les nouvelles tendances et les nouveaux cadres comme le PDDAA de l'UA-NEPAD et la Déclaration de Malabo, le programme scientifique du FARA pour l'agriculture en Afrique (S3A), les politiques agricoles des CER (CEDEAO, UEMOA, CEEAC et CEMAC), les ODD des Nations unies, la stratégie de la Banque africaine

de développement pour la transformation agricole en Afrique (TAAT, AARP), la stratégie de l'USAID baptisée « Feed the Future », les programmes scientifiques pour l'agriculture conduits par la Banque mondiale, axés sur la résilience face au changement climatique et la gestion postrécolte.

Le Plan stratégique du CORAF 2018-2027 contribuera à la mise en œuvre des politiques et stratégies agricoles des CER (voir figure 3). Les cadres aux niveaux régional, continental et mondial contraignent les pays de l'AOC à adopter des politiques et des stratégies pour augmenter les investissements dans l'agriculture, et établir des partenariats fonctionnels pour accélérer la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces différents cadres, politiques et stratégies ont guidé la conception autant du Plan stratégique 2018-2027 que du Plan opérationnel 2018-2022 du CORAF.

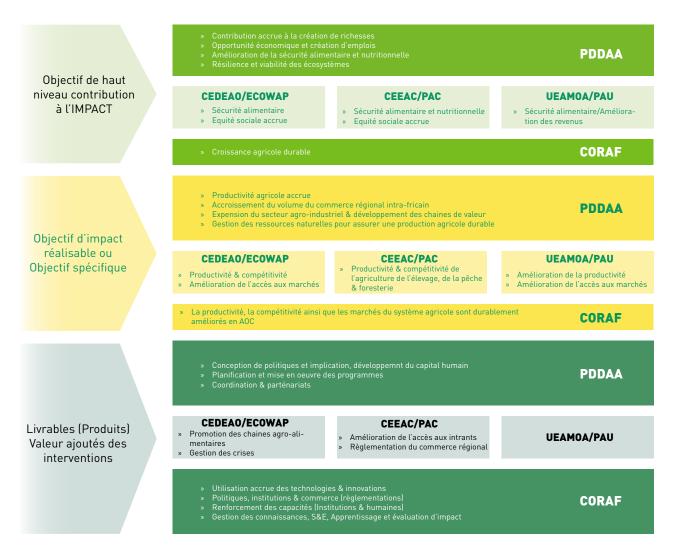


Figure 3. Alignement du deuxième Plan stratégique sur le PDDAA et les politiques régionales.





Analyse de l'environnement interne et externe du CORAF

3.1. Défis majeurs et opportunités

es défis internes et externes concernent la recherche et le développement agricoles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté et l'emploi des jeunes dans la région du CO-RAF. Les défis internes comprennent, d'une part, la faible inclusion aussi bien des pays lusophones que des pays de l'Afrique centrale et des pays insulaires dans les programmes de recherche du CORAF et, d'autre part, la communication insuffisante avec les décideurs et les déficiences dans le respect des engagements envers les institutions membres. Les défis externes comprennent : le taux de chômage élevé des jeunes ; le sous-développement du secteur privé et l'inefficacité du commerce régional; l'inadéquation de la mécanisation agricole; la faible importance donnée aux droits de propriété intellectuelle par les instituts de recherche ; le changement climatique ; la dégradation rapide des ressources naturelles ; la faible compétitivité des secteurs de l'agriculture et de l'élevage ; les faiblesses des politiques agricoles ; la coordination peu efficiente de la recherche pour le développement en AOC.

Pour relever ces défis, le CORAF s'appuiera sur les principales opportunités suivantes : l'expérience acquise à travers la mise en œuvre passée et en cours du PPAAO, du PSAO/WASP et des projets financés par le MDTF; la capacité du CORAF à mobiliser des ressources et des compétences (par exemple lors de la survenue de la maladie à virus Ebola dans certains pays) ; l'appui au renforcement des capacités humaines et institutionnelles des SNRA; un lobbying et un plaidoyer forts; la coordination des cadres nationaux de politiques agricoles ; la croissance du secteur privé et des marchés; les nouveaux programmes de développement et les opportunités de financement. En outre, l'expérience acquise dans la mise en œuvre du projet financé par la coopération néerlandaise dénommé « Convergence des sciences - Renforcement des systèmes d'innovation agricole » (CoS-SIS) en Afrique de l'Ouest, ainsi que celle acquise dans les études exploratoires et diagnostiques, les analyses de systèmes, les démonstrations participatives sur le terrain et institutionnelles sont autant d'opportunités à capitaliser dans le cadre de systèmes d'innovation efficaces pour la mise en œuvre de l'approche IAR4D en Afrique de l'Ouest et du Centre.

3.2. Principales forces et faiblesses du CORAF

L'analyse des forces et des faiblesses du CORAF offre un cadre approprié pour la définition de la logique qui préside à l'élaboration du Plan stratégique 2018-2027 et du Plan opérationnel 2018-2022 du CORAF.

Bien que nous ayons aligné nos plans sur les politiques agricoles mondiales régionales et nationales, recardé notre objectif et affiné nos outils, nous reconnaissons qu'aucune institution ne peut à elle seule relever des défis d'une telle complexité.Le CORAF se focalisera sur son domaine d'excellence afin de faciliter la consolidation des relations et liens entre les organisations privées et publiques aux niveaux local, national, sous-régional et mondial pour impulser des changements à grande échelle.



Les points forts du CORAF résident dans sa reconnaissance par ses partenaires aux niveaux régional et international pour les raisons suivantes : la coordination efficace de la communauté de pratique pour la recherche agricole pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre ; la contribution à la mise en œuvre des politiques des CER (CEDEAO, UEMOA, CMAC, CEEAC) pour les réformes, ce qui a positionné le CORAF comme le bras technique de ces CER; les réalisations significatives en termes de coordination de la génération et de la diffusion des technologies et innovations agricoles ; la diversité des membres de son conseil d'administration.

Les faiblesses identifiées comprennent : la faiblesse des liens entre le CORAF et les ministères en charge de l'Agriculture et des Finances des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; la faiblesse des ressources financières propres au CORAF et la grande dépendance vis-àvis des partenaires techniques et financiers ainsi que des partenaires internationaux au développement; l'absence d'un mécanisme de financement durable ; l'effectif insuffisant du personnel de base et des points focaux dans les pays ; des systèmes de gestion de partenariat inappropriés ; le faible niveau d'évaluation d'impact ; le manque de stockage de façon systématique de l'information et de la mémoire institutionnelles ; l'inadéquation du système de contrôle de qualité et de certification pour les résultats techniques; les difficultés dans l'application du principe de subsidiarité.

Ce nouveau Plan stratégique 2018-2027 du CORAF vise à remédier à ces faiblesses institutionnelles.





es tendances agricoles et socio-économiques émergentes ainsi que les changements des politiques internationales, continentales et régionales, notamment le PDDAA, les OMD et les politiques de développement agricole des CER, ont des implications majeures pour le développement agricole des pays de l'AOC. Après 10 ans de mise en œuvre de son Plan stratégique 2007-2016, ces facteurs ont nécessité que le CORAF se conforme aux nouvelles orientations que les Objectifs de développement durable des Nations unies, la Déclaration de Malabo et l'ECOWAP+10 ont définies. Au moment où ces évènements se produisaient, le Plan stratégique 2007-2016 du CORAF était toujours opérationnel, mais sa mise en œuvre a occasionné un décalage et un déficit de financement entre 2016 et 2017, entraînant ainsi des défis majeurs pour la mise en œuvre du deuxième Plan opérationnel 2014-2018. En conséquence, le conseil d'administration du CORAF a décidé de mettre fin au PO2 et d'accélérer l'élaboration d'un plan stratégique décennal pour la période 2018-2027, d'un plan opérationnel négociable pour 2018-2022, d'un plan de communication et de marketing assorti d'un plan de mobilisation des ressources et enfin d'un organigramme révisé du Secrétariat exécutif du CORAF.

Le Plan stratégique 2018-2027 vise à renforcer la recherche agricole, les services de vulgarisation et de conseil agricoles, et les capacités des acteurs, ainsi qu'à établir et coordonner des communautés de pratique dans la recherche et le développement agricoles. Le Plan stratégique aborde les défis émergents du développement agricole en AOC. Ces défis ont un lien avec : la forte croissance démographique ; la dégradation de la base productive ; la baisse de la fertilité des sols ; la perte de la biodiversité ; les dégâts causés par des ravageurs exotiques et émergents ; les effets du climat (sècheresse, inondations, températures extrêmes) ;

les faibles potentiels de rendement des cultures, du bétail et de la pêche ; des goulets d'étranglement s'agissant des politiques et des réglementations ; la connaissance insuffisante des marchés des intrants et des extrants ; l'utilisation très limitée d'approches modernes adaptées aux besoins des jeunes et des femmes, y compris l'utilisation des TIC.

Le PS2 du CORAF établit une feuille de route à travers laquelle le CORAF et ses différents acteurs peuvent contribuer collectivement à la réalisation de sa vision, de sa mission et de ses objectifs, afin de relever les défis de la recherche et du développement agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les efforts visant à réduire l'écart de rendement actuel de 70 % et les pertes après récolte qui s'élèvent à 30 % sont considérés comme les principaux leviers sur lesquels s'appuyer pour accroître la production et répondre ainsi de manière appropriée à la demande mondiale en nourriture, en aliments pour animaux et en énergies.

L'importance croissante de l'intégration régionale exige une coordination soutenue des politiques entre les 23 SNRA constitutifs du CORAF. Atteindre l'ensemble des objectifs fixés pour un système de recherche et d'innovation agroalimentaires productif et compétitif exige des actions qui vont bien au-delà des mandats traditionnels des instituts nationaux de recherche agricole. Afin de réaliser les changements attendus de la mise en œuvre du PS2 du CORAF, il faut une coordination plus efficace entre les parties prenantes aussi diverses que variées et entre les différents acteurs aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.



Processus de planification du Plan stratégique 2018-2027



e Plan stratégique 2018-2027 du CORAF a été élaboré à travers, d'une part, un processus de planification basé sur de vastes consultations auprès des parties prenantes et, d'autre part, différentes évaluations des réalisations du Plan stratégique 2007-2016 et du Plan opérationnel 2014-2018, évaluations menées en 2017, et l'audit institutionnel et organisationnel réalisé en juin 2016

Le processus de planification a été inclusif et consistait en une combinaison harmonieuse de retraites internes du personnel du Secrétariat exécutif et d'une série de consultations interactives multipartites visant à dégager un consensus sur les questions thématiques clés et sur les nouvelles tendances affectant l'approche AR4D. Des consultations ont impliqué les 23 SNRA membres du CORAF, les acteurs du PPAAO en Afrique de l'Ouest, les CER, les organisations paysannes (ROPPA, APESS, RBM et PROPAC), et les ONG, le FARA, l'AGRA, les membres du système du CGIAR, le CILSS, le PRASAC, le Groupe de la Banque africaine de développement, les partenaires au développement (USAID, FIDA, CIRAD, Banque mondiale, etc.) et le projet WASCAL. Les retraites du Secrétariat exécutif ont impliqué le personnel du Secrétariat et des consultants qui ont facilité la conception du Plan stratégique.

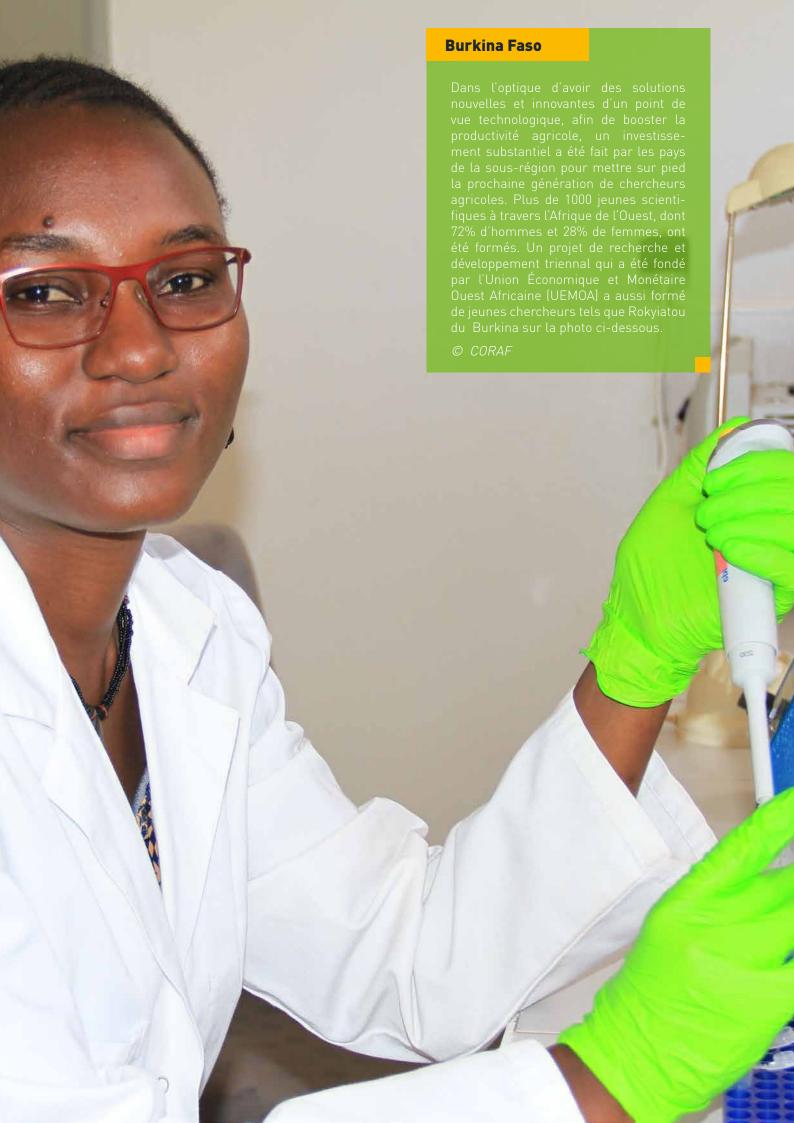
Les résultats des consultations ont été les suivants : l'identification des défis et des opportunités (tendances émergentes, facteurs de changement) auxquels l'agriculture de la sous-région est confrontée ; la définition du rôle du CORAF dans la résolution des problèmes, dans un contexte financier mondial qui est plus dynamique et difficile. Les consultations ont utilisé le cadre d'analyse SWOT pour caractériser les forces et les faiblesses du CORAF et identifier les défis émergents du développement agricole ainsi que les nouvelles voies pour la transformation de l'agriculture en AOC.

Au cours du processus de planification, les parties prenantes ont exploré de nouvelles initiatives, identifié des domaines de changement possibles et défini leurs rôles et responsabilités. Les attentes des parties prenantes visà-vis de l'approche IAR4D en AOC ont été articulées et intégrées dans la formulation de ce Plan stratégique. Les CER, les partenaires au développement, le FARA, le secteur privé (INTERFACE), les organisations de producteurs (ROPPA, APESS, RBM et PROPAC) ont tous participé au processus de planification et ont assuré la visibilité et l'appropriation du processus et de ses résultats. Ce processus de planification pour l'élaboration du Plan stratégique est illustré par la figure 4.

Le projet de Plan stratégique 2018-2027 a été soumis au conseil d'administration du CORAF pour validation avant d'être présenté à l'Assemblée générale pour approbation et adoption.

Évaluations internes et audits institutionnels du CORAF 1res consultations multipartites 2es consultations multipartites Rédaction des Plans Premières versions provisoires stratégique et opérationnel des plans plus le PMR Processus d'élaboration : Présentation des plans provisoires aux organes statutaires (retraite SE et CST, CA) Suite de la rédaction des Plans Intégration des contributions des stratégique et opérationnel parties prenantes dans les Plans plus le PMR Partage des documents provisoires avec les principales 2e Plan stratégique et 3e Plan parties prenantes pour reopérationnel cueillir leurs contributions et finalisation Plan de mobilisation des ressources

Figure 4. Processus de planification stratégique : une approche par étape.





ur la base d'une analyse des tendances de la recherche agricole pour le développement en AOC, les parties prenantes ont conclu que les déclarations de vision et de mission actuelles du CORAF étaient toujours valables et d'actualité mais ont recommandé de légères modifications dans la Vision 2027 qui est désormais intitulée comme suit : « Prospérité et sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Cette vision est conforme à l'esprit des Plans nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), des politiques agricoles des CER, de l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique (S3A), du PDDAA et de la Déclaration de Malabo, de la Déclaration sur la sécurité nutritionnelle pour une croissance économique inclusive et le développement durable en Afrique, et des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Pour réaliser cette vision, les parties prenantes ont défini trois domaines d'intervention prioritaires (DIP), en tant que principal axe du Plan stratégique du CORAF. Ces DIP seront mis en œuvre à travers des programmes, des projets et des questions transversales.

Ainsi, pour les dix prochaines années, le programme du CORAF se concentrera principalement sur la coordination et le renforcement des capacités efficaces des SNRA, la création d'un environnement propice à l'adoption de l'approche IAR4D, la facilitation de la mise à l'échelle des technologies et innovations et la gestion des connaissances (voir encadré 1).

La principale vision du CORAF pour les 10 prochaines années.

Une multitude de défis et d'opportunités se présentent à la recherche et au développement agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le CORAF reconnaît qu'il ne peut pas relever tous ces défis dans le seul cadre du Plan stratégique 2018-2027. Par conséquent, le CORAF mobilisera ses membres, ainsi que les partenaires techniques et les partenaires au développement pour réaliser ce qui suit :

- Renforcer les capacités institutionnelles et humaines des SNRA de 23 pays de l'AOC afin de créer un environnement propice à un engagement efficace dans l'approche IAR4D.
- Apporter un appui technique et institutionnel (cadres, orientations, directives et outils stratégiques telles les plateformes d'innovation, y compris des modèles et modules) aux SNRA membres pour renforcer leurs systèmes afin de leur permettre de répondre efficacement aux nouvelles tendances et aux défis de développement.
- Coordonner et mettre en réseau les systèmes nationaux de recherche agricole avec les CRP du CGIAR, l'AGRA, le FARA, y compris les centres de recherche régionaux (les bases centres, les pôles, les centres d'excellence) dans le système de recherche agroalimentaire. Le modèle de consortium du PSAO/WASP peut être source d'inspiration.
- Apporter un appui aux CER et aux pays membres dans la conception et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes régionaux pour la production, la diffusion et l'adoption à grande échelle des technologies.
- Mener des recherches sur les politiques, les facteurs socio-économiques et les marchés afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies visant à amplifier la croissance et le développement de l'agriculture.
- Mettre en œuvre des programmes régionaux prioritaires (CNS et/ou CRE), des projets régionaux compétitifs et une collaboration avec les centres internationaux (CGIAR, CIRA, AGRA, etc.) pour mettre en œuvre des programmes communs transfrontaliers avec des économies d'échelle.
- Promouvoir l'emploi des jeunes dans l'agriculture à travers le développement du secteur agroalimentaire et le partenariat avec des initiatives en cours telles que TAAT et AARP de la BAD ainsi que les initiatives de l'AGRA dans la région.
- Apporter des réponses idoines aux questions émergentes telles que le changement climatique, les parasites envahissants, le renforcement de la résilience et de l'adaptation, en particulier pour les petits agriculteurs (des outils pour faire face aux incertitudes liées au changement climatique, aux catastrophes naturelles et aux catastrophes d'origine humaine).
- Établir et entretenir des partenariats, promouvoir des plateformes d'innovation pour une mise en œuvre efficace.
- Créer des liens étroits entre la recherche et les universitaires afin d'optimiser les résultats de la recherche grâce à un programme de coaching/mentorat destiné aux jeunes diplômés, en vue de les intégrer et les appuyer pour qu'ils puissent remplacer progressivement les chercheurs vieillissants.
- Assurer la gestion des connaissances, la prospective et l'anticipation (améliorer le partage des connaissances et s'engager à accélérer la mise au point de technologies, d'innovations et de politiques, ainsi que l'anticipation dans l'approche AR4D).

La transformation de l'agriculture en AOC ne peut pas être réalisée par le CORAF seul. Le CORAF facilitera l'établissement de liens profonds entre les différentes organisations des secteurs public et privé et de la société civile, aussi bien au niveau local, national, sous-régional que régional, afin d'induire de grands changements. Le CORAF connectera les organismes nationaux les uns aux autres, ainsi qu'aux forums régionaux et internationaux, en favorisant les partenariats et le réseautage par le biais d'événements en face-à-face et des réseaux sociaux. Le CORAF est reconnu comme le conseiller technique des CER (CEDEAO, UEMOA et CEEAC) pour la conception et la coordination de programmes régionaux de génération, de diffusion et d'adoption à grande échelle des technologies et innovations. Le CORAF s'appuiera sur ce statut pour mener à bien sa mission afin de réaliser sa Vision pour 2027.





e changement de paradigme du CORAF dans les interventions de recherche et de développement agricoles menant à la mise à l'échelle et à l'impact est le concept de la Recherche agricole intégrée pour le développement (IAR4D). Il s'agit d'un changement du système linéaire conventionnel recherche-vulgarisation-transfert de technologies aux agriculteurs vers des systèmes d'innovation agricole. La théorie du changement du CORAF, qui est illustrée dans la figure 5, a été institutionnalisée à travers la mise en place des plateformes d'innovation multi-acteurs aboutissant à la production conjointe, la diffusion et l'adoption effective des technologies et des innovations dans les systèmes agroalimentaires en AOC. Cette théorie du changement (TdC) montre la chaîne d'interconnexions entre les actions entreprises (processus) et les effets anticipés conduisant à l'impact.

La TdC présente trois voies de changement interactives, à savoir : la voie de changement sur les fonctions de base du CORAF ; la voie de changement sur l'approche IAR4D à travers les SNRA ; la voie de changement sur la mise à l'échelle des résultats et l'apprentissage.

La voie de changement sur les fonctions de base du CORAF.

Cette voie de changement aborde les quatre fonctions de base interactives soutenues par le Secrétariat exécutif. Ces fonctions de base sont : la coordination et le renforcement des capacités des SNRA ; la gestion des connaissances ; la création d'un environnement favorable pour les flux de technologies et la mise à l'échelle des technologies ;

la promotion des innovations pour l'impact. Ces fonctions se renforcent mutuellement à travers des interactions pour générer et intégrer les connaissances, l'apprentissage, l'analyse, les perspectives et les actions des acteurs sur un thème commun (domaine d'intervention prioritaire ou DIP) en utilisant l'approche IAR4D et les plateformes d'innovation. Le processus aboutit à l'identification et à la définition du programme pour le système de recherche et d'innovation agroalimentaire dans les domaines d'intervention des SNRA. L'essence de la théorie du changement réside dans les flux interactifs qui alimentent les fonctions de base du CORAF jusqu'aux domaines d'intervention par les SNRA dans un ensemble complexe d'actions impliquant des acteurs variés opérant dans des plateformes d'innovation le long des chaînes de valeur des produits agricoles. Ces actions conduisent aux résultats et impacts spécifiques dans la voie du changement.

La voie de changement sur l'approche IAR4D à travers les SNRA.

Les SNRA membres du CORAF organisent et coordonnent des approches innovantes en matière de recherche agricole pour le développement à travers les Centres nationaux de spécialisation (CNS) qui sont en cours de mise à niveau pour devenir des Centres régionaux d'excellence (CRE). Dans cette voie de changement, les efforts sont consacrés à la mise à niveau des CNS et leur transformation en CRE. Ce mécanisme permettra d'établir des priorités régionales de recherche et de développement, de réduire la duplication des efforts de recherche, de mutualiser les ressources et l'expertise de recherche dans la région pour répondre aux défis et aux opportunités de développement agricole et socio-économique.

Cette voie de changement vise à assurer la participation et l'inclusivité des acteurs dans l'établissement du programme de transformation agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le cadre sous-jacent est l'approche IAR4D et l'approche de la plateforme d'innovation en tant que véhicule pour modifier la façon dont les organisations de recherche et leurs partenaires travaillent pour produire un impact durable à grande échelle.

En adoptant le paradigme IAR4D, les CNS et les CRE collaborent avec des groupes d'organisations nationales et régionales à travers les trois domaines d'intervention prioritaires du CORAF, à savoir : agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle; politiques, institutions, marchés et commerce ; genre, jeune et équité sociale. Les CNS et CRE entreprennent la planification, la mobilisation des ressources, le partage des coûts et la mise en œuvre de manière conjointe. Les acteurs concernés sont engagés dans le cycle d'apprentissage en utilisant des systèmes fondés sur des preuves, en mettant l'accent sur l'analyse des données, le partage des bonnes pratiques, les leçons apprises dans la prise de décision éclairée, la mise à l'échelle des modèles de réussite (PSAO/WASP et PPAAO/WAAPP), afin d'atteindre un objectif commun. La voie d'apprentissage renforce les interactions entre les acteurs des SNRA y compris les gouvernements, les partenaires au développement au niveau local, les entreprises du secteur privé, les institutions de savoir, les organisations de producteurs, et les communautés agricoles, de sorte à ce qu'ils puissent travailler ensemble sur la voie de changement. Ainsi, à travers leur collaboration, ils peuvent transformer les idées en politiques, les politiques en actions, et les actions en résultats, conduisant ainsi à la co-création des politiques, à l'adaptation des technologies et des innovations pour atteindre l'impact durable à grande échelle.

Les CNS serviront de cadre de rencontre pour attirer l'expertise et les ressources des centres du CGIAR et des fondations comme la Fondation Syngenta pour l'agriculture durable et la Fondation Bill et Melinda Gates, ainsi que des partenaires internationaux au développement tels que l'AGRA, l'initiative de l'USAID dénommée « Feed the Future », les laboratoires des innovations, les programmes bilatéraux et le programme « Convergence des sciences – Renforcement des systèmes d'innovation agricole » (CoS-SIS).

La voie de changement sur la mise à l'échelle des résultats et l'apprentissage.

Cette voie facilite la compréhension et la communication aux acteurs des messages clés qui sont essentiels pour la réussite. La voie du changement sur l'apprentissage traite des complexités et des mécanismes de gestion du changement organisationnel.

La mise à l'échelle des technologies et des innovations est essentielle pour atteindre les objectifs d'amélioration de la productivité, de la compétitivité et des marchés des systèmes agricoles, en veillant à ce que les technologies atteignent un grand nombre d'utilisateurs finaux, notamment les groupes vulnérables comme les femmes et les jeunes. La création d'un environnement régional propice à la circulation des technologies et des innovations passe par la promotion du dialogue, la fourniture d'informations pour renforcer les capacités et le fait d'influencer les politiques et les institutions régionales qui régissent le comportement des acteurs et facilitent le partage d'informations et l'apprentissage.

L'apprentissage à travers le suivi et l'évaluation, le partage des connaissances et la formation renforce cette voie et permet aux interventions d'avoir un impact durable à grande échelle. La connaissance des cas de succès en matière de mise à l'échelle des technologies et innovations doit être exploitée par le suivi et l'évaluation (S&E), le partage des connaissances et la formation. Pour cette voie de changement sur l'apprentissage, le CORAF utilisera les connaissances et les leçons apprises pour mieux intégrer les questions transversales telles que les sauvegardes environnementales, les femmes et les jeunes dans l'agriculture.

Les hypothèses de succès sont les suivantes : l'engagement des parties prenantes envers le processus de changement est élevé ; un environnement politique et social stable existe ; les catastrophes naturelles sont minimes.

Voie de changemnt sur les fonctions de base
Si le CORAF utilise ses fonctions de base pour créer un environnement favorable à l'approche IARD4

Voie de changemnt au niveau des SNRA

Voie de changement sur la mise à l'échelle/impact et apprentissage

Voie de changement sur la mise à l'échelle/impact et apprentissage

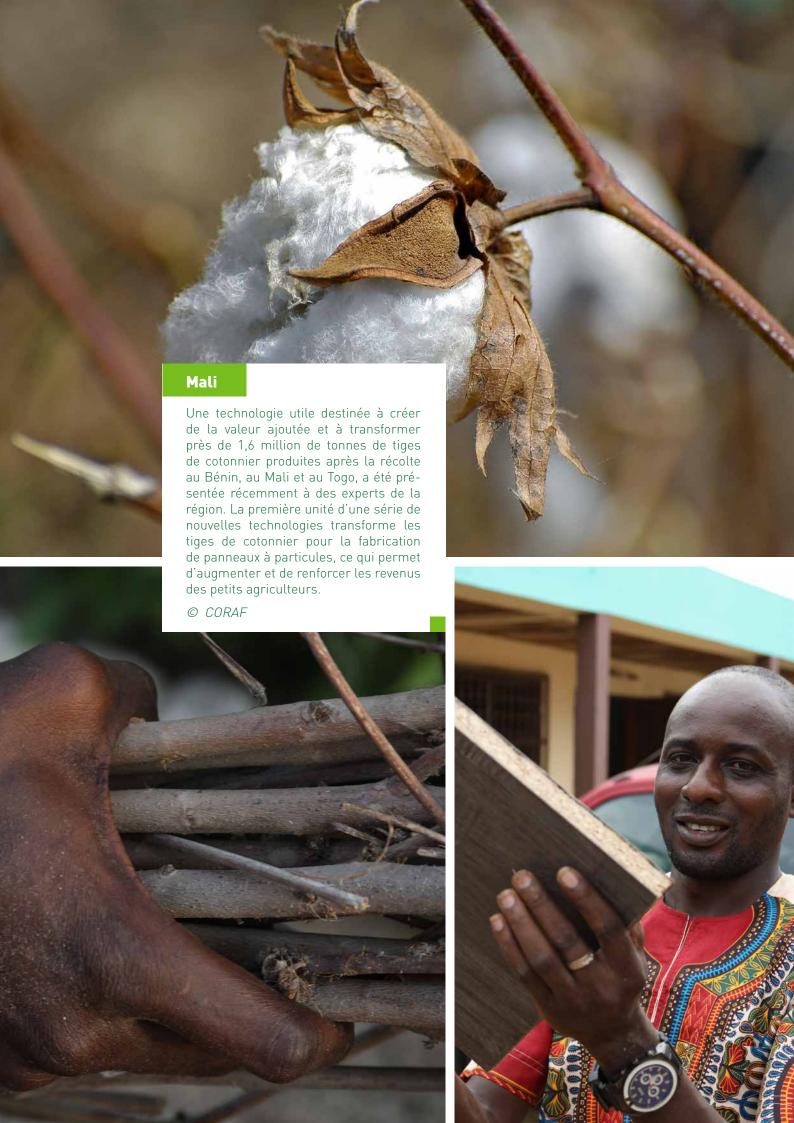
Résultats

Impacts



Suivi-evaluation, apprentissage et évaluation d'impact, Genre & Jeunesse, Protection environnementale

Hypothèses L'engageement des parties prenantes envers le processus de changement est élevé Il existe un environnement politique et social stable Les catastrophes naturelles sont minimes





8.1. Énoncés de la vision et de la mission du CORAF

es larges consultations multipartites menées en 2017 ont conclu que la vision et la mission actuelles du CORAF restent valables et convaincantes comme elles l'étaient il y a dix ans. La vision du CORAF intègre les attentes des parties prenantes et définit clairement le niveau que le CORAF et ses composantes devraient atteindre d'ici à 2027. Lors de la retraite interne du CORAF en septembre 2017, un consensus s'est dégagé sur la nécessité de reformuler les énoncés de vision et de mission du CORAF comme suit.

8.2. Déclarations stratégiques

Le Plan stratégique 2018-2027 du CORAF associe une série d'étapes et de processus logiques présentés dans le cadre de résultats (voir figure 6). Le cadre de résultats a été élaboré en utilisant les liens de cause à effet du modèle du cadre logique et s'inspire du cadre de résultats du PDDAA 2015-2025⁵, du cadre de résultats du FARA (S3A) et des politiques et résultats des CER (ECOWAP, CAP et PAU).

L'objectif général et l'objectif spécifique du CORAF sont définis de sorte à contribuer aux objectifs des orientations continentales de l'UA-NEPAD, aux objectifs de la Déclaration de Malabo, aux Objectifs de développement durable des Nations unies, aux politiques agricoles des CER et à l'initiative S3A du FARA.

Vision

Nous voyons un avenir où les populations et les communautés d'Afrique de l'Oeust et du Centre atteindront la sécurité alimentaire et nutritionelle et seront prospères.



Mission

Pour l'améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés du système agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre.



⁵Le cadre de résultats sert donc de balise visionnaire. Le cadre de résultats du PDDAA clarifie une vision collective et des normes partagées de pratiques, qui doivent être traduites aux niveaux national et régional en priorités, buts et cibles localisés. Il représente un ensemble de points de référence pour lesquels les efforts aux niveaux national et régional seront promus, en utilisant le cadre de résultats comme un guide pour établir les cibles, identifier les actions et définir les indicateurs lors de la planification de politiques, stratégies, programmes et budgets et lors de la mesure des performances en termes d'efficacité d'exécution, d'efficience de la mise en œuvre et de la production des résultats et effets.

Objectif général

» Une croissance agricole globale durablement accrue en Afrique de l'Ouest et du Centre.

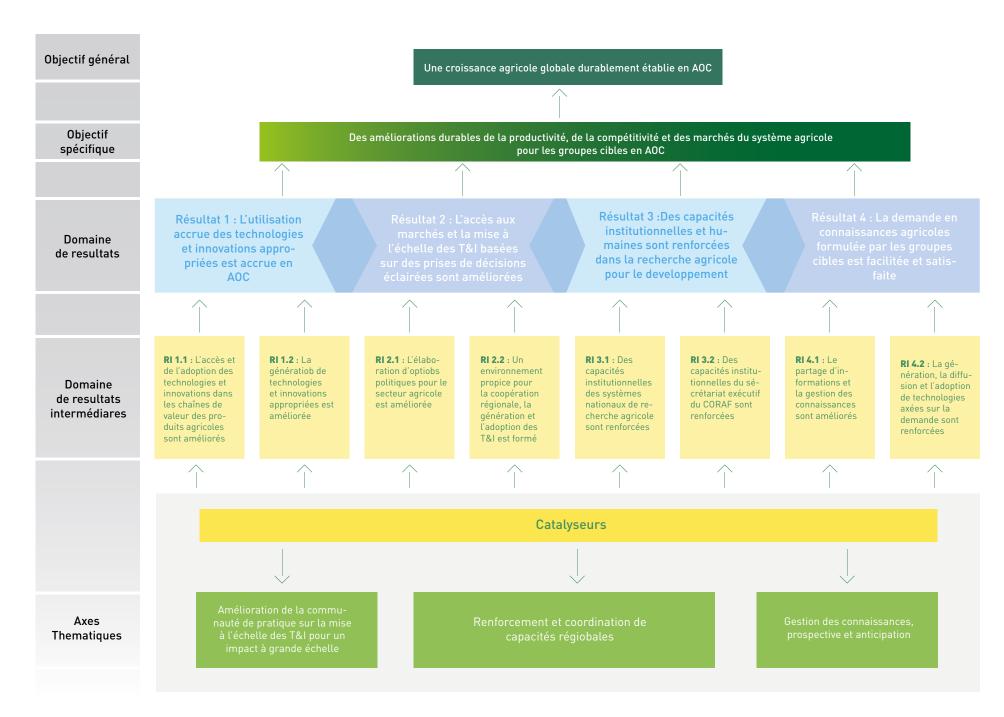
Objectif Spécifique

» Des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés pour les

Le CORAF assurera la promotion du développement agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers l'atteinte de son objectif spécifique par la production des quatre résultats suivants :



L'objectif spécifique du CORAF est compatible avec le PDDAA du NEPAD et les plans stratégiques du FARA. Les améliorations de la productivité, de la compétitivité et des marchés couvrent l'ensemble du spectre de la chaîne de valeur agricole et prennent en compte tous les acteurs le long des chaînes de valeur, en particulier les groupes vulnérables comme les jeunes et les femmes. La nature et l'ampleur de ces améliorations sont décrites comme des indicateurs de résultats dans le cadre de résultats présenté dans la figure 6 et dans le tableau II de l'annexe 2



8.3. Domaines d'intervention prioritaires et axes thématiques

Le Plan stratégique 2018-2027 du CORAF aborde les faiblesses, les contraintes, les défis et les opportunités institutionnels liés à l'adoption de l'approche AR4D dans la sous-région de l'AOC à travers trois domaines d'intervention prioritaires (DIP)⁶, à savoir :

- Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Politiques, institutions, marchés et commerce.
- Genre, jeunes et équité sociale.

Ces domaines d'intervention prioritaires ont été identifiés par les parties prenantes comme des défis majeurs de la transformation agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ils visent à accroître la résilience des ménages et des systèmes face à un large éventail de défis biologiques, environnementaux et socio-économiques. Ils sont alignés sur le cadre de résultats du PDDAA (« Soutenir l'élan du PDDAA - Atteindre les résultats et l'impact »), les objectifs de la Déclaration de Malabo, les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et les politiques agricoles régionales. En outre, ces DIP facilitent l'établissement de liens clairs entre les programmes prioritaires et les résultats des politiques des CER, en particulier les Plans nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN). Ces cadres de développement visent à atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à une croissance économique tirée par l'agriculture.

Pour faciliter la mise en œuvre des DIP, trois axes thématiques ont été définis dans cette stratégie. Ces piliers d'activité sont les suivants :

Axe thématique I

Communauté de pratique sur la mise à l'échelle des technologies et innovations pour un impact durable.

Axe thématique II

Renforcement et coordination des capacités régionales en recherche et innovation agroalimentaires.

Axe thématique III

Gestion des connaissances, prospective et anticipation.

Les relations entre les DIP, les axes thématiques et les quatre résultats du Plan stratégique sont présentées dans la figure 7. Les axes thématiques sont des facteurs facilitant la mise en œuvre des DIP au niveau des SNRA à travers la gestion des projets de recherche compétitifs et commandités.

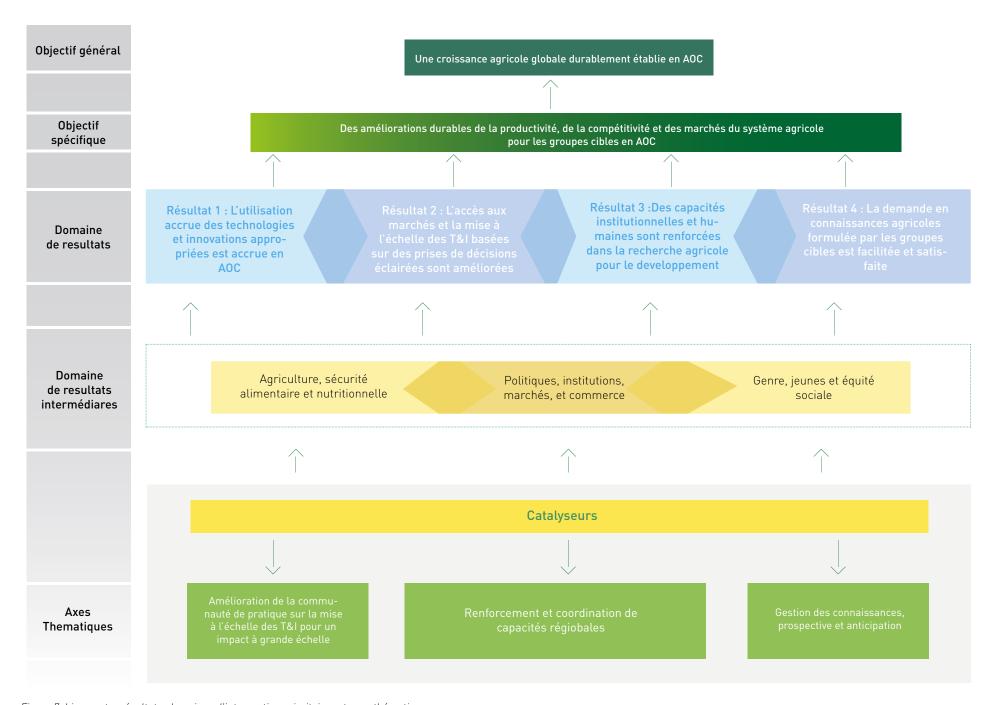


Sierra Leone

"Avec le système SRI, je n'ai pas besoin d'amener ma femme et mes enfants au champ pour le désherbage, et je suis optimiste que mes efforts seront récompensés. Avec une telle productivité, je pourrais me mettre bien à l'abri de la pauvreté. Mes enfants ont également assez de temps pour se concentrer sur leurs études." Adekalie Kamara, agriculteur du SRI en Sierra Léone. En gros, le système de riziculture intensive (SRI) introduit par le CORAF aide les agriculteurs à se rapprocher de l'autosuffisance alimentaire. Dans les dix prochaines années, le CORAF et ses partenaires tenteront d'améliorer cette technologie.

© WAAPP Guinea

⁶Un domaine d'intervention prioritaire est un domaine d'activité (thème) qui donne au CORAF et à ses partenaires des orientations sur les aspects pour lesquels ils peuvent le mieux participer aux résultats de développement et, finalement, à l'objectif spécifique du CORAF, afin de contribuer à son objectif général, aux politiques agricoles des CER, au PDDAA de l'UA-NEPAD et aux objectifs de la Déclaration de Malabo ainsi qu'aux nouveaux ODD des Nations unies.





8.4. Axes thématiques de la stratégie

8.4.1 Axe thématique I : Communauté de pratique sur la mise à l'échelle des technologies et innovations pour un impact durable

Une communauté de pratique est un groupe de personnes ou un réseau d'individus et d'institutions qui partagent une cause ou une passion commune pour quelque chose qu'ils font, et apprennent ainsi à mieux faire lorsqu'ils interagissent régulièrement. Le processus d'interaction est motivé par le désir d'apprentissage collectif dans un domaine d'intérêt commun, et le besoin d'explorer de nouvelles techniques pour une meilleure réalisation des actions et une amélioration de la performance. Ce Plan stratégique 2018-2027 du CORAF établit des communautés de pratique avec plusieurs acteurs le long des chaînes de valeur des produits agricoles et de la gestion des ressources naturelles pour améliorer la mise à l'échelle des T&I en AOC. Le CORAF, dans son rôle de coordination, assurera le fonctionnement efficace des communautés de pratique. En s'appuyant sur l'expérience du PSAO/ WASP en matière de gestion des systèmes semenciers, le CORAF appuiera et facilitera les communautés de pratique à travers des consortiums de partenaires régionaux, des partenariats public-privé et l'Alliance pour l'industrie semencière en Afrique de l'Ouest. La plateforme électronique www.wasix.net sera utilisée pour créer un lien entre les acteurs du secteur semen-

En plus de ces arrangements, des mécanismes de réseautage seront mis en place pour les entreprises du secteur privé ou les organisations de producteurs, les organismes nationaux de réglementation, et enfin les sélectionneurs, avec pour objectif d'augmenter la production, la fourniture et l'utilisation des semences de prébase, de base et certifiées. Les capacités d'intervention d'urgence face à des crises telles que l'épidémie d'Ebola et l'émergence de parasites exogènes envahissants seront renforcées.

Par ailleurs, le CORAF élargira et appuiera les plateformes des acteurs du PPAAO pour des réunions de synthèse, le système vidéo basé sur le web (MITA), les CNS/CRE ainsi que les groupes nationaux et régionaux et les plateformes d'innovation comme les communautés de pratique. Ainsi, le Plan stratégique amplifiera l'engagement des divers acteurs à travers le réseautage, le développement de partenariats et d'alliances pour tirer parti de l'apprentissage et améliorer la performance du CORAF dans la mise à l'échelle des T&I pour l'impact.

En renforçant les capacités des CNS/CRE, le CORAF amènera les partenariats à un niveau supérieur en les utilisant comme des mécanismes efficaces de partage et de diffusion des informations.

Les principales interventions indicatives de l'axe thématique I sont décrites dans le tableau III de l'annexe.

8.4.2. Axe thématique II : Renforcement et coordination des capacités régionales en recherche et innovation agroalimentaires

Le renforcement des capacités est l'une des fonctions de base du CORAF dans le processus de transformation de l'agriculture et de changement des conditions de vie des populations en Afrique de l'Ouest et du Centre. La nécessité de renforcer les capacités pour mettre en œuvre un nouveau programme de recherche inclusif dans le contexte de la contribution des secteurs public et privé à l'approche AR4D dans les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) de 23 pays de l'AOC s'impose encore avec acuité de nos jours. L'objectif du renforcement des capacités humaines et institutionnelles est d'améliorer les compétences requises par les chercheurs et les développeurs agricoles, de moderniser les infrastructures et de fournir du matériel pour mener des recherches pertinentes de haute qualité afin d'améliorer significativement la performance et les résultats de la recherche agricole.

Le renforcement des capacités des SNRA en AOC est une fonction capitale du CORAF, en ce sens qu'il y a une très grande inégalité en matière de capacités entre les différents SNRA de l'AOC. Le renforcement des capacités des organisations et des réseaux de recherche et de développement pour leur permettre de travailler ensemble, afin de contribuer à la science, à la technologie et à l'innovation, est essentiel pour l'approche

Alors que les demandes de renforcement de capacités dans la recherche et le développement agricoles continuent de progresser, le CORAF ne peut pas répondre à toutes ces demandes en raison de contraintes financières et autres. Par conséquent, le CORAF doit définir un mécanisme pour répondre aux demandes de renforcement des capacités dans l'approche AR4D à travers un programme intégré, inclusif et régional de renforcement des capacités pour tous les acteurs de l'AOC. Le Plan stratégique 2018-2027 du CORAF met donc l'accent sur l'identification et la hiérarchisation des éléments du renforcement des capacités, en s'appuyant sur les conclusions d'une récente évaluation des SNRA (projet Cadre pour le développement des capacités humaines en science, technologie et agro-entrepreneuriat pour la sécurité alimentaire en Afrique -AHC-STAFF) et l'adoption du modèle des CNS et des CRE pour le renforcement des capacités.

Le plan stratégique du CORAF prévoit une innovation institutionnelle et organisationnelle consistant à intégrer les interventions de renforcement des capacités dans les programmes des CNS et à promouvoir la transformation des CNS en CRE pour offrir des opportunités de formation pratiques aux scientifiques et autres professionnels du développement agricole.

Le partage des infrastructures de recherche entre les pays membres du CORAF sera encouragé. Cette stratégie offre également des opportunités pour une meilleure coordination des initiatives régionales et le partage des résultats de la recherche de pointe dans le domaine de l'IAR4D, et permet aux chercheurs agricoles de publier leurs résultats de recherche et d'échanger des informations. En outre, le CORAF encouragera les SNRA à investir dans les infrastructures et les équipements de recherche, à maintenir des partenariats efficaces; à créer et gérer un Fonds pour la recherche accessible à une large gamme d'acteurs.

Les Centres régionaux d'excellence, en collaboration avec les gouvernements et les CER, collaboreront avec les centres du CGIAR, CIRA et IRA, pour mener des activités de recherche afin de développer des technologies de pointe qui stimuleront une croissance agricole rapide en AOC. Les Centres régionaux d'excellence élaboreront une stratégie détaillée pour la mise en place d'un réseau fonctionnel de CRE.

L'axe thématique II met l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et le développement des compétences (capacités pour une exécution et une production efficaces et efficientes, partenariats) pour améliorer de façon significative la performance de la recherche agricole et la fourniture de technologies agricoles aux bénéficiaires cibles. Cet objectif s'aligne sur les domaines d'impact du PDDAA (Soutenir l'élan du PDDAA) pour accélérer la transformation agricole à travers les gains de productivité et la création de richesses.

Les principales interventions indicatives de cet axe sont décrites dans le tableau IV de l'annexe.

8.4.3. Axe thématique III : Gestion des connaissances, prospective et anticipation

Compte tenu de l'importance grandissante de la prospective et de l'anticipation, le CORAF développera et pilotera un système de gestion des connaissances efficace pour éclairer les processus de prise de décision dans l'économie agricole de l'AOC. La gestion des connaissances donnera l'accès aux informations et ressources précieuses qui inciteront les gens à changer leurs perceptions et comportements et utiliser efficacement les informations, les ressources et les technologies, afin d'augmenter considérablement la production et la productivité agricoles et améliorer la compétitivité dans le système de recherche agroalimentaire. De nos jours, Il est largement reconnu que la mauvaise performance de l'agriculture africaine est la résultante de politiques inappropriées et du manque de données probantes fondées sur l'identification des priorités dans le programme de recherche. Il y a des défis à court, moyen et long terme liés aux changements dans les tendances démographiques, à l'urbanisation, aux modes de consommation, à la bonne gestion des ressources naturelles et du changement climatique. Ces défis nécessitent une meilleure prospective et une anticipation des défis et opportunités futurs ainsi que l'introduction d'un large éventail de voies de développement alternatives.

Pour mieux cibler la recherche, les innovations et les politiques agricoles, il est nécessaire de comprendre les tendances émergentes dans l'agriculture et le développement rural et d'apporter des réponses à des questions clés : quels types de science, de technologies et d'innovations, de services de vulgarisation sont appropriés pour la transformation des systèmes agricoles en AOC ? Quelle est la combinaison de compétences et de capacités humaines nécessaire pour relever de manière appropriée les défis dans une économie mondiale en constante évolution ?

La prospective est de plus en plus reconnue comme un instrument utile pour la prise de décision éclairée sur la science, les technologies et innovations agricoles (T&I) et les politiques et stratégies. Avec l'appui d'un système efficace de gestion des connaissances, la prospective peut générer un consensus sur les priorités de recherche et appuyer des politiques et des décisions fondées sur des données probantes pour accroître les investissements dans la science, les technologies et les innovations.

Le Plan stratégique 2018-2027 du CORAF incorpore la prospective et l'anticipation afin de déterminer les futurs alternatifs pour l'agriculture dans les économies des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les principales interventions stratégiques de cet axe thématique sont présentées dans le tableau V de l'annexe

8.5. Respect des principes du FAAP

Le Cadre pour la productivité agricole en Afrique (FAAP – Framework for African Agricultural Productivity Program) est le mécanisme de mise en œuvre du PDDAA. Il facilite l'accès des acteurs aux ressources politiques, financières et techniques afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche agricole et de développement des technologies et innovations agricoles. Le FAAP fournit également des directives et des critères pour encourager les organismes d'exécution et les investisseurs de la recherche et du développement agricoles en Afrique à travailler en harmonie pour atteindre les objectifs du PDDAA. Ce dernier est conçu pour mettre en œuvre les politiques agricoles des CER, à savoir la CEDEAO, la CEEAC, l'UEMOA et la CEMAC.

À travers la mise en œuvre du PPAAO, des domaines d'intervention prioritaires et des axes thématiques de ce Plan stratégique, le CORAF soutient le Pilier IV du PDDAA en Afrique de l'Ouest et du Centre. Conformément aux directives et aux principes du FAAP, les institutions doivent utiliser les activités des domaines d'intervention et les connaissances pour accroître la production et la productivité agricoles, créer des richesses et améliorer ainsi les moyens de subsistance du monde rural de manière durable (voir encadré 2).

Encadré 2. Principes du FAAP pour la réalisation de la vision africaine d'une croissance annuelle de 6 % de la production agricole.

- L'autonomisation des utilisateurs finaux pour assurer leur participation significative à l'établissement des priorités et des programmes de travail pour la recherche, la vulgarisation et la formation afin d'assurer leur pertinence.
- La subsidiarité planifiée pour confier la responsabilité et le contrôle des ressources pour les activités de recherche, de vulgarisation et de formation agricoles au niveau approprié le plus bas possible (local, national et régional).
- Le pluralisme dans la prestation des services de recherche, de vulgarisation et de formation agricoles afin que les diverses compétences et forces des multiples prestataires de services (universités, ONG, secteurs public et privé) puissent contribuer publiquement aux opérations de productivité agricole.
- Les approches fondées sur des données factuelles mettant l'accent sur l'analyse des données, y compris les facteurs économiques et l'orientation du marché, dans l'élaboration des politiques, l'établissement des priorités et la planification stratégique pour la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles.
- L'interaction entre la recherche agricole, les services de vulgarisation, le secteur privé, la formation, le renforcement des capacités et les programmes d'éducation pour répondre de manière holistique aux besoins et opportunités pour l'innovation dans le secteur.
- L'intégration explicite des critères de durabilité dans l'évaluation des investissements publics dans les programmes (critères fiscaux, économiques, sociaux et environnementaux) de productivité et d'innovation agricoles.
- L'utilisation automatique des systèmes de gestion d'information améliorés, en particulier dans le domaine de la planification, de la gestion financière, du rapportage, du suivi et de l'évaluation.
- L'introduction du partage de coûts avec les utilisateurs finaux, selon leur capacité à payer, pour accroître leur intérêt dans l'efficacité de la prestation des services et améliorer la durabilité financière, l'intégration des considérations de genre à tous les niveaux, y compris les producteurs et les organisations des producteurs, le secteur privé, les institutions publiques, les chercheurs et les agents de vulgarisation.

Au-delà de l'amélioration de la performance des initiatives par l'adoption des bonnes pratiques, le FAAP souligne également la nécessité de reproduire et d'élargir les initiatives en augmentant les niveaux d'investissement dans la recherche agricole pour le développement. Le FAAP met en lumière la façon dont un financement accru doit être assuré par le biais de mécanismes beaucoup moins fragmentés. Par conséquent, la mise en commun des ressources propres de l'Afrique avec celles des partenaires au développement doit figurer en bonne place dans le programme de développement agricole.

En soutenant la mise en œuvre du PDDAA, le CORAF adhère au principe de subsidiarité qui confère l'autorité opérationnelle et la prise de décision aux niveaux appropriés les plus bas, conformément aux compétences opérationnelles requises et à l'utilisation efficiente des fonds et des autres ressources. Des ressources financières importantes sont allouées à chaque niveau en fonction des responsabilités qui lui sont confiées.

L'objectif du principe de subsidiarité (voir figure 8) est d'accroître également l'appropriation et l'autorité des parties prenantes sur la base de l'avantage comparatif, tout en améliorant l'efficacité et en réduisant les coûts. Le CORAF travaillera dans le cadre de l'approche des systèmes d'innovation tout en adhérant au principe de subsidiarité du FAAP. L'approche de la plateforme d'innovation et le principe de subsidiarité du FAAP sont des éléments clés de ce Plan stratégique 2018-2027.

Intégration des effets positifs secondaires • Economies d'échelle et partage des coûts • Effets positifs secondaires • Constructions d'une masse critique Subsidiarité Responsabilité et propriété locales Demande orientée par la redevabilité

Figure 8. Équilibre des fonctions nécessaires pour le principe de subsidiarité.

8.6. Questions transversales

Plusieurs questions transversales sont prises en compte tout au long de la mise en œuvre des programmes du CORAF, de sorte à s'assurer que ceux-ci ciblent les pauvres. Les programmes du CORAF sont également sensibles au genre et traitent de la durabilité environnementale.

8.6.1. Cibler les pauvres

Le CORAF veillera à ce que les innovations qui sont promues le soient à des échelles neutres et ciblent particulièrement les pauvres et il renforcera la résilience des individus et des ménages face aux événements indésirables. Ceci est important dans la sous-région de l'AOC où il n'y a pas de filets de sécurité sociale, où les pauvres et d'autres groupes vulnérables font face à des événements fréquents et extrêmes causés par le changement climatique et d'autres facteurs. Les mesures d'atténuation importantes comprennent la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, et des initiatives de microfinance qui peuvent réduire la vulnérabilité tout en contribuant à la croissance agricole. Des crédits adéquats peuvent être accordés pour financer la production ou atténuer les stress liés aux frais médicaux, aux mariages et funérailles, aux sécheresses ou aux inondations.

Les législations et les réglementations en matière d'agriculture devraient veiller à ce que la promotion de la croissance ne s'accompagne pas de risques et d'une vulnérabilité inacceptables. La promotion du changement technologique devra aborder la diversification de l'agriculture de manière à répartir les risques entre les différentes entreprises.

Des intrants inappropriés peuvent également accroître les risques en raison des investissements plus importants qui pourraient ne pas être récupérés, dans des circonstances défavorables. Certains intrants tels que les produits agrochimiques peuvent également présenter des risques sanitaires et environnementaux. Les leçons apprises devront être communiquées aux décideurs politiques pour leur prise en compte dans les stratégies et initiatives de réduction de la pauvreté.

8.6.2. Genre et jeunes

Cibler les femmes

On estime qu'en 2014 plus de 60 % de la population africaine vivait dans des zones rurales et dépendait de l'agriculture pour sa subsistance (Banque mondiale, 2015), les femmes représentant au moins la moitié de la main-d'œuvre agricole (FAO, 2011). Dans le secteur de l'élevage, elles effectuent 50 à 60 % du travail lié à l'alimentation et à la traite des animaux laitiers, ainsi qu'à l'élevage du petit bétail. Les femmes rurales fournissent la plus grande partie de la main-d'œuvre pour les activités de postrécolte, telles que la conservation, le conditionnement, la transformation et la commercialisation. Au-delà de la ferme, les femmes jouent un rôle clé dans la gestion des terres et de l'eau en AOC. En outre, elles assurent le plus souvent l'approvisionnement en eau, bois de chauffe et fourrage. Les femmes ont accès à une masse de connaissances locales sur les plantes médicinales, et elles ont été à l'avant-garde des programmes de conservation des sols. Comme un grand nombre d'hommes migrent vers les villes et clandestinement vers l'Europe à la recherche d'une vie meilleure, il en résulte une augmentation spectaculaire du nombre de ménages dirigés par des femmes, faisant de certaines femmes de véritables chefs de ménage. Pourtant, ces femmes n'ont pas un accès facile aux ressources pour la production agricole, aux marchés et aux services d'appui technique. Cette contrainte majeure entrave la productivité agricole des femmes et réduit leur contribution au secteur agricole et à l'atteinte d'objectifs plus larges de développement économique et social. Les femmes sont également sous-représentées dans la recherche agricole et les forums de prise de décision.

Compte tenu de la participation considérable des femmes à tous les aspects de la production, de la productivité et du développement agricoles, l'intégration des questions relatives au genre dans les programmes de développement agricole est un élément clé et stratégique pour la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, mais aussi pour une production agricole durable.

La stratégie du CORAF en matière d'intégration des questions relatives au genre dans les programmes de développement agricole implique la compréhension des exigences et des contraintes complexes ainsi que des défis rencontrés par les femmes et les hommes et qui affectent la production et la productivité et agricoles ainsi que la pauvreté.

Ce Plan stratégique du CORAF comprend des mesures d'atténuation qui incluent des activités sensibles au genre à mettre en œuvre pour promouvoir la croissance économique et la réduction de la pauvreté, afin d'améliorer le bien-être des hommes, des femmes et des enfants. Le CORAF intégrera également les perspectives de genre dans son programme d'activités pour faciliter l'accès équitable des hommes et des femmes aux ressources productives.

En outre, le CORAF veillera à ce que :

- les besoins des femmes soient pris en compte dans le développement et la diffusion des technologies et dans les politiques agricoles;
- les femmes soient autonomisées pour bénéficier des processus d'innovation agricole et pour y participer pleinement;
- les femmes agricultrices et scientifiques reçoivent une formation appropriée pour être pleinement compétitives dans leur travail;
- des programmes de renforcement des capacités soient élaborés pour les femmes et les hommes afin de mettre en évidence les questions de genre.

Employer les jeunes

La population de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est estimée à 433,2 millions d'habitants. Les jeunes représentent 60 % du nombre total de chômeurs dans la sous-région. Cette situation a entraîné l'explosion de la migration des jeunes des zones rurales vers les zones urbaines et clandestinement vers l'Europe à la recherche d'opportunités économiques et de meilleurs moyens de subsistance. Certains jeunes désespérés rejoignent des gangs et adoptent des comportements sociaux inacceptables tels que le banditisme, le vol à main armée et le terrorisme, une situation qui préoccupe actuellement beaucoup de gouvernements africains. Ces conséquences du chômage des jeunes sapent les perspectives de stabilité et de développement socio-économique des pays de l'AOC. Toutefois, le chômage des jeunes pourrait constituer une grande opportunité, s'ils sont autonomisés de sorte à devenir le moteur du développement économique.

En AOC, les jeunes et les femmes font face à des défis majeurs tels que les faibles niveaux d'éducation, l'accès insuffisant aux connaissances et aux résultats de la recherche, aux informations et à l'acquisition de compétences en raison des opportunités limitées d'apprentissage et de stage, un accès restreint aux services financiers, ainsi qu'aux marchés; et une faible participation au dialogue sur les politiques. Ces défis représentent des questions importantes pour le renforcement des capacités en vue de mobiliser les énergies des jeunes pour leur permettre de démarrer des entreprises agroalimentaires, créer des emplois et de la richesse, et ainsi limiter la migration clandestine.

Ce Plan stratégique 2018-2027 fournit une plateforme où les femmes et les jeunes seront habilités à effectuer des interventions et apporter des contributions significatives au développement agricole, tel qu'expliqué dans le tableau VI de l'annexe.

8.6.3. Durabilité et conformité environnementales

L'objectif du Cadre de gestion environnementale (CGE) du CORAF est d'atténuer les effets indus de la recherche et du développement agricoles sur les personnes et leur environnement. Ainsi, dans la conception et la mise en œuvre des interventions du CORAF, les questions d'impact et de durabilité environnementaux sont prises en compte. Le Plan stratégique 2018-2027 du CORAF stipule et veille à ce que tous les programmes soient soumis à une revue environnementale initiale (EEI) et que toute sous-subvention aux partenaires du CORAF pour la mise en œuvre des activités soit soumise à un formulaire d'évaluation environnementale (ERF) satisfaisant.

Le Plan d'atténuation et de suivi environnemental (Environmental Mitigation and Monitoring Plan, EMMP) du CORAF adopte l'EEI approuvée du Bureau de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et le Rapport d'évaluation des pesticides et le Plan d'action pour une utilisation sécurisée (PERSUAP), élaborés dans le cadre de l'initiative Feed the Future. En outre, le CORAF facilitera la formation des scientifiques aux méthodes de recherche participative, aux principes et outils agroécologiques qui impliquent l'évaluation des risques environnementaux. Le CORAF assurera la divulgation des résultats auprès de la communauté scientifique africaine et internationale.

Les programmes de formation stimuleront le partage d'informations et des outils de prise de décision liés à l'environnement de la sous-région et s'efforceront de solliciter davantage les investissements publics et privés dans la recherche environnementale. Ainsi, les systèmes agricoles deviendront plus durables et respectueux des conventions et réglementations internationales.

8.6.4. Systèmes d'innovation agricole

En Afrique, l'approche conventionnelle de la recherche et du développement agricoles et de la diffusion des technologies a produit de nombreux cas de succès, mais son impact est resté largement limité et localisé, ce qui n'a pas permis d'avoir l'impact souhaité sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux niveaux national et sous-régional, la création d'emplois et la gestion des ressources naturelles. Par conséquent, l'approche des systèmes d'innovation pour la recherche agricole, appelée systèmes d'innovation agricole (SIA), est de plus en plus acceptée et adoptée comme une alternative viable telle qu'enoncée dans la théorie du changement (TdC) du CORAF.

Le concept d'innovation fait référence à la recherche pour le développement, à l'adaptation et à l'utilisation des technologies, des approches et méthodologies qui sont nouvelles dans un contexte spécifique. Un système d'innovation est un réseau de partenaires ou d'organisations qui sont directement impliqués dans la création, la diffusion et l'application des connaissances pour des accroissements soutenus de la production et de la productivité agricoles. Certains partenaires ou organisations participant à la plateforme d'innovation se voient confier la responsabilité de la coordination et de la facilitation des processus d'innovation.

L'innovation est donc un processus social et technique combiné impliquant de multiples sources d'idées et de technologies. Pour que le processus d'innovation réussisse, de nombreux acteurs doivent collaborer avec succès. Les parties prenantes, notamment les décideurs politiques, les commerçants, le secteur privé, les agriculteurs, les ONG, les chercheurs et les agents de vulgarisation agricole, doivent comprendre leurs intérêts, leurs rôles et défis mutuels et savoir lde quelle façon ils peuvent contribuer à apporter des solutions viables aux problèmes majeurs et offrir des possibilités d'apprentissage. Le processus d'innovation implique le fait de s'engager dans un véritable dialogue et de rechercher des solutions à travers des actions conjointes pour atteindre un impact significatif.

Il est important que les acteurs de la plateforme d'innovation soient disposés à fournir des infrastructures et un soutien administratif pour le fonctionnement de la plateforme d'innovation. Ces organisations comprennent les agences et départements gouvernementaux, les offices de brevets, les organismes de financement privés et publics ainsi que les décideurs politiques et ceux qui jouent un rôle de coordination ou de catalyseur auprès des prestataires de services directs. Ces organisations sont engagées dans un réseau d'interrelations, de sorte que le fonctionnement efficace d'une plateforme d'innovation implique des activités de ses composantes, ainsi que des interactions

entre elles. Le succès des processus d'innovation est corrélé avec l'étendue et l'ouverture des échanges de connaissances. Dans la pratique, toutefois, les obstacles limitent souvent l'alignement et la coordination entre les partenaires d'exécution dans les plateformes d'innovation.

Les expériences du projet intitulé « Convergence des sciences - Renforcement des systèmes d'innovation agricole » (CoS-SIS) en Afrique de l'Ouest sur les approches des systèmes d'innovation, impliquant des études exploratoires et diagnostiques, des analyses de systèmes et des expériences sur le terrain, sont bien documentées. Le CORAF a participé au processus de mise en œuvre de ce projet et exploitera les résultats obtenus et les bonnes pratiques développées pour promouvoir l'adoption et l'application efficaces de l'approche sur les systèmes d'innovation pour l'IAR4D en Afrique de l'Ouest et du Centre.





9.1. Fonctions de base

e CORAF est mandaté pour fournir un appui à ses SNRA membres en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il a l'avantage comparatif de renforcer les systèmes nationaux de recherche agricole en matière de spécialisation, d'excellence et de compétence dans la mise en œuvre du paradigme de la recherche agricole intégrée pour le développement (IAR4D) et en maintenant un environnement favorable et une culture institutionnelle qui attirent et retiennent les chercheurs de haute qualité.

Pour rappel, les fonctions de base du CORAF comprennent : la coordination et la facilitation de la coopération et des partenariats en matière de recherche entre les SNRA, les chercheurs, les partenaires internationaux au développement et la communauté des donateurs ; la gestion des connaissances et le plaidoyer pour créer un lien entre la diffusion et l'utilisation des connaissances et l'apprentissage expérientiel aux différents niveaux, pour veiller à ce que les technologiques et les options politiques répondent aux demandes des composantes cibles et facilitent l'appropriation des résultats et de l'impact de la recherche agricole. Ces fonctions de base du CORAF créent ensemble l'environnement propice à la croissance et à la prospérité du système de recherche agricole sous-régional. En outre, le CORAF fournit le mécanisme pour la production des résultats de la recherche qui sont requis pour améliorer la productivité, la compétitivité et les marchés, lesquels conduiront à une croissance généralisée du secteur agricole, et contribueront à accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale et à réduire la pauvreté dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les consultations auprès d'une large gamme de parties prenantes et les enseignements tirés des évaluations des programmes et des activités du CORAF au cours des trois dernières décennies ont montré que le CORAF a rencontré de nombreux défis et contraintes dans l'accomplissement complet de ses fonctions de base. Un certain nombre de problèmes spécifiques l'ont empêché de produire pleinement ses résultats : la coordination des SNRA principalement concentrée sur les portefeuilles de projets plutôt que sur la coordination stratégique requise par les statuts du CORAF; le faible accent mis sur le renforcement des capacités ; les efforts de développement politique et institutionnel nécessaires pour l'institutionnalisation de l'approche IAR4D ; l'attention insuffisante portée au plaidoyer sous-régional et une approche non spécifiée du plaidoyer ; l'incapacité à assurer la gestion des connaissances sous-régionales et à appliquer les systèmes d'apprentissage pour promouvoir et soutenir les dialogues politiques permettant d'institutionnaliser l'approche IAR4D.

Dans ce Plan stratégique, le CORAF a réévalué son rôle conformément à ses statuts et a formulé des approches plus cohérentes et stratégiques pour le renforcement des capacités en AOC. Le CORAF passera de la simple coordination des projets à la coordination des programmes, des politiques et des institutions de la recherche agricole au niveau sous-régional, notamment le renforcement des relations et des partenariats pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale et des moyens de subsistance durables. Le CORAF renforcera également la compréhension et l'application de la gestion des connaissances pour produire ses quatre résultats et atteindre les objectifs de son Plan stratégique.

Le CORAF utilisera également les principes de gestion des connaissances pour soutenir l'adoption des technologies et innovations agricoles (plus d'informations sur la mise en œuvre sont données dans le Plan opérationnel quinquennal 2018-2022). Par conséquent, le CORAF a redéfini clairement ses fonctions de base.

9.1.1. Coordination et renforcement des capacités de la recherche pour le développement

Ce Plan stratégique 2018-2027 du CORAF vise à ajouter de la valeur aux efforts de ses SNRA constitutifs et partenaires dans l'approche AR4D, à travers des activités de coordination qui facilitent l'adoption de solutions appropriées aux problèmes de développement agricole aux niveaux régional, sous-régional et national. La mise en œuvre réussie de cette fonction permettra de réduire la duplication des efforts de recherche et de développement agricoles, d'établir des synergies et de soutenir une mobilisation efficace des ressources financières, physiques et humaines pour améliorer l'efficacité du CORAF et réaliser ses objectifs.

Compte tenu de l'importance cruciale du renforcement des capacités pour soutenir la recherche agricole, le CORAF coordonnera le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des SNRA en s'appuyant sur les mécanismes des CNS et CRE et en travaillant avec le programme régional intégré de renforcement des capacités.

L'adoption de l'approche du système d'innovation agricole et du paradigme IAR4D nécessite une implication de tous les acteurs et une coordination et un renforcement des capacités soigneusement gérés des acteurs, tels que la recherche, les ONG, le secteur privé, les universités, les communautés agricoles et les agents de vulgarisation agricole. Les actions de ces parties prenantes doivent être efficacement coordonnées pour garantir la réalisation des objectifs communs. Dans ce contexte, les SNRA membres du CORAF, les gouvernements et les organisations sous-régionales ainsi que les groupes de parties prenantes doivent identifier et exploiter les fenêtres d'opportunités pour bénéficier des activités de coordination du CORAF.

La direction exécutive du CORAF est responsable de la coordination qui est entreprise, et ceci de deux manières. Premièrement, de manière directe, à travers le plaidoyer, la mise en place de forums appropriés et la présidence des rencontres techniques. Secondement, de manière indirecte, à travers la facilitation des initiatives de dialogue, la mobilisation des ressources et la fourniture de canaux appropriés pour la diffusion des informations aux parties prenantes.

Le mécanisme de coordination du CORAF est illustré par la figure 9. La coordination peut être classée en deux grands types : la coordination verticale et la coordination horizontale. La coordination verticale, par exemple, entre les personnes chargées des projets et domaines d'intervention prioritaires et le directeur exécutif, ensuite entre le directeur exécutif et le conseil d'administration du CORAF. La coordination horizontale entre les différents partenaires sous-régionaux, entre les domaines d'intervention prioritaires ou entre les partenaires et les domaines d'intervention prioritaires.

En plus de la coordination verticale et de la coordination horizontale, il existe une coordination formelle et informelle, qui peut être permanente ou temporaire :

- la coordination formelle est assurée à travers des mécanismes tels que des réunions régulières des responsables des domaines d'intervention prioritaires et des chefs de projet, des réunions de l'Assemblée générale du CORAF, ou encore la représentation du CORAF aux rencontres organisées par d'autres organisations sousrégionales;
- la coordination informelle peut se faire de manière ad hoc, par exemple par le développement d'initiatives pour traiter de thèmes spécifiques sous-régionaux; la coordination informelle facilite les échanges entre les domaines d'intervention prioritaires et contribue à l'amélioration des processus de planification, de suivi et d'évaluation.

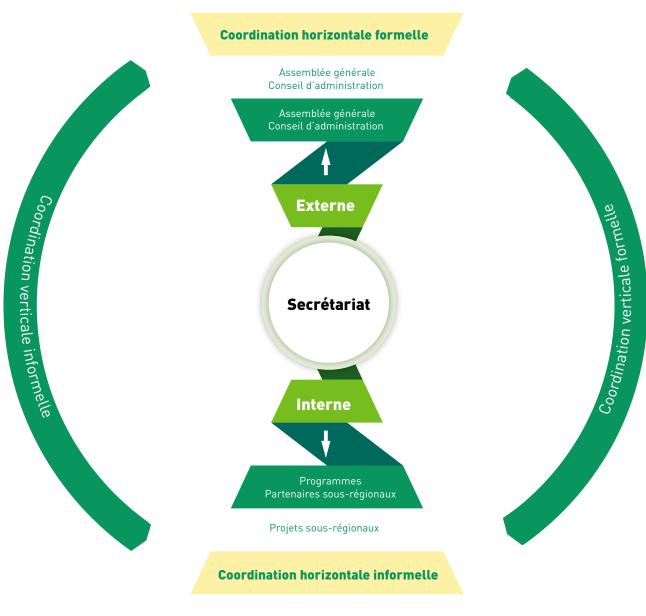


Figure 9. Représentation schématique du mécanisme de coordination du CORAF.

Les activités de coordination veillent à ce que les intérêts du CORAF soient largement connus et intégrés dans les activités de planification des SNRA en AOC. Le CORAF soutiendra également la recherche agricole par le biais de l'harmonisation des activités des acteurs concernés tels que les organisations de producteurs, les ONG, les décideurs politiques, le secteur privé agroalimentaire (transformateurs, négociants et transporteurs), les instituts de recherche agricole et les universités.

L'harmonisation se fera par :

- un soutien accru aux domaines d'intervention prioritaires ; des horizons de planification communs;
- des systèmes de gestion financière et administrative communs ;
- une mutualisation des ressources et des fonds fiduciaires multidonateurs ;
- uu appui aux domaines d'intervention prioritaires conformément aux principes du FAAP.

En outre, le CORAF répondra aux besoins de renforcement des capacités de ses membres en tenant compte du fait que les capacités ne sont pas uniformes dans tous ses SNRA membres en AOC. En soutenant et renforçant les capacités des SNRA, le CORAF mettra l'accent sur les SNRA qui ont plus de besoins dans les domaines prioritaires. Le modèle de renforcement des capacités du CORAF repose sur l'existence de Centres d'excellence régionaux (CRE) établis dans les SNRA avec la participation de plusieurs acteurs le long des chaînes de valeur des produits agricoles. Initiés dans le cadre du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) de la CEDEAO, ces nouveaux mécanismes répondront de manière plus appropriée aux besoins en renforcement des capacités humaines et institutionnelles des SNRA.

Ce Plan stratégique du CORAF porte sur les cinq domaines clés suivants :

- la mutualisation, la mise en commun des ressources des Centres nationaux de spécialisation (CNS) ou des Centres régionaux d'excellence (CRE);
- la création et le maintien d'une masse critique d'expertise dans différents domaines de la recherche agricole ;
- la création et le maintien d'une culture de gestion, d'une culture institutionnelle et d'un environnement propice qui attire durablement un personnel qualifié;
- la promotion du processus de renforcement institutionnel :
- le développement des compétences pour mettre en œuvre efficacement l'IAR4D.

9.1.2. Mise à l'échelle des technologies et innovations

L'adoption à grande échelle des technologies et innovations (T&I) agricoles améliorées permet aux ménages et aux entreprises rurales d'améliorer leur production agricole et leurs revenus ainsi que la sécurité alimentaire, d'accroître les moyens de subsistance et de participer à la croissance économique de leurs pays. Malgré les efforts déployés pour diffuser et promouvoir l'adoption de ces T&I, celle-ci reste faible, conduisant ainsi à une faible productivité agricole et des moyens de subsistance précaires.

La fonction de base du CORAF consistant en la mise à l'échelle des technologies et des innovations agricoles favorisera l'adoption de T&I diffusables. La mise à l'échelle peut être verticale et impliquer la création d'environnements institutionnels favorables au processus

de changement à travers des mécanismes tels que le bouche-à-oreille, la publicité organisée, le lobbying politique et le changement de politiques. La mise à l'échelle peut être horizontale et concerner la diffusion horizontale des connaissances et des technologies d'un agriculteur à l'autre et d'une organisation à l'autre au sein des mêmes groupes d'acteurs.

9.1.3. Création d'un environnement régional favorable à la mise à l'échelle des technologies et innovations

Cette fonction du CORAF aidera les divers acteurs à jouer leurs rôles plus efficacement dans la diffusion des technologies auprès des utilisateurs finaux. Les activités liées à cette fonction sont les suivantes : faciliter l'élaboration de plans de mise à l'échelle ; explorer les facteurs pour des voies de mise à l'échelle ; explorer les principaux facteurs potentiels et les conditions favorables qui permettront de mettre à l'échelle les T&I au-delà du stade expérimental ou de la phase pilote ; sélectionner des modalités opérationnelles pour la mise à l'échelle et mobiliser des partenaires appropriés, tels que des partenariats multi-acteurs incluant le secteur privé agroalimentaire, et organiser un suivi, une évaluation, un apprentissage et une évaluation d'impact efficaces (MELIA); partager des connaissances sur les nouvelles technologies et innovations ; coordonner la circulation des nouvelles technologies et innovations au-delà des frontières ; faciliter le réseautage parmi les prestataires de services en vulgarisation agricole en AOC; plaider en faveur d'un environnement politique qui facilitera la mise à l'échelle dans tous les DIP ; renforcer les capacités institutionnelles et individuelles pour la mise à l'échelle ; mobiliser et allouer des ressources pour des activités de mise à l'échelle.

9.1.4. Mécanisme de gestion des connaissances

Le domaine d'intervention prioritaire 2 et le résultat 4 du CORAF portent sur la gestion des connaissances. Tous les DIP répondent aux exigences de la gestion des connaissances et contribuent à leur production, conformément aux directives de l'axe thématique sur la gestion des connaissances.

La gestion des connaissances couvre un large éventail de questions et de mécanismes, étroitement liés à la diffusion et à l'utilisation de l'information, à la conversion de l'information en connaissances, au plaidoyer et à l'apprentissage expérientiel. Afin de promouvoir l'adoption et la mise à l'échelle des technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le CORAF mettra en œuvre un programme de gestion des connaissances pour assurer une gestion efficace des informations agricoles axées sur le client.

Grâce à la gestion efficace des connaissances, les options technologiques et politiques répondent aux besoins des groupes cibles et renforcent l'appropriation et l'impact des résultats de la recherche agricole.

Le mécanisme de gestion des connaissances du CORAF impliquera des flux d'informations appropriés pour traduire les connaissances agricoles en actions. Par conséquent, la gestion des connaissances sera efficacement orientée vers un impact à grande échelle en matière d'AR4D.

Le mécanisme de gestion des connaissances du CORAF inclut les trois composantes suivantes :

Encourager une culture de partage des connaissances.

En soutenant le partage des informations et des données générées localement dans différents formats et produits par des canaux rentables et en veillant à ce que les connaissances alimentent les processus de gestion des connaissances au niveau régional.

Exploiter les connaissances expérientielles pour la mise à l'échelle des technologies et innovations.

À travers un suivi intégré et une documentation des principales réalisations et leçons apprises. En outre, des outils appropriés et des référentiels de partage des connaissances et des expériences seront développés et des forums et événements seront organisés pour permettre l'apprentissage des partenaires, des institutions et des membres, y compris le secteur privé, les organisations de producteurs, les petites exploitations agricoles.

Traduire les connaissances en politiques et en actions.

En menant des analyses détaillées, en synthétisant les données et les informations pertinentes et en les traduisant en options qui soutiennent le plaidoyer pour la formulation de politiques agricoles et la performance des marchés.

L'Unité de communication et de marketing au sein du Secrétariat exécutif est le visage public du CORAF. En complément des fonctions de gestion des connaissances du CORAF, elle remplit plusieurs rôles : une interface et le principal point de contact du CORAF ; la publicité, le stockage et la mise à disposition d'informations et de données provenant de la mise en œuvre des domaines d'intervention prioritaires ; la publication des bulletins d'information et un soutien aux efforts de plaidoyer du CORAF dans la sous-région de l'AOC. Les opérations de l'Unité de communication et de marketing visent à améliorer

la visibilité du CORAF en matière de recherche agricole pour le développement en AOC et au plan international.

9.2. Personnel de base du CORAF

En décembre 2015, le conseil d'administration du CORAF a commandé un audit institutionnel financé par l'USAID/AO. L'audit a porté sur trois domaines différents : la structure et le système institutionnels du CORAF; le mode de fonctionnement dans le contexte de l'environnement externe ; les évolutions sectorielles au niveau régional ainsi que les moyens d'assurer une plus grande cohérence de sa mission. Les résultats de l'audit ont indiqué que, bien que le personnel et les salaires aient doublé depuis 2010, les ressources n'avaient pas proportionnellement augmenté pour continuer à soutenir tous les postes du Secrétariat exécutif. L'audit a donc recommandé que le CORAF redimensionne le Secrétariat exécutif en un système structurel qui maximise les ressources de l'institution pour la mise en œuvre de ses nouveaux plans stratégique et opérationnels tout en faisant la différence entre le personnel de base et le personnel dépendant des projets à courte durée en fonction de la disponibilité des fonds des programmes/projets. Ce plan d'action à la fois difficile et stratégique permettra de réduire les coûts tout en permettant à la direction du CORAF d'optimiser les ressources et d'en utiliser sur une plus longue période.

Pour mettre en œuvre le Plan stratégique 2018-2027 et les deux Plans opérationnels quinquennaux (2018-2022 et 2023-2027), la structure actuelle du personnel de gestion et de soutien du CORAF sera réorganisée. L'équipe dirigeante du CORAF se composera désormais d'un directeur exécutif (ED), d'un directeur de la recherche et de l'innovation (DRI) responsable de la supervision des programmes, d'un directeur des services généraux (DCS) responsable de l'administration et des finances, d'un responsable de la communication et du marketing responsable de la gestion de l'image et de l'information.

L'équipe de gestion sera soutenue :

- pour les fonctions d'audit, par un auditeur interne rattaché au conseil d'administration ;
- pour les fonctions du programme, par un responsable de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, un responsable de la politique, des institutions, des marchés et du commerce, un responsable du genre, de la jeunesse et de l'équité sociale;
- pour les fonctions administratives et financières, par un responsable des partenariats et des contrats, un responsable des finances et des comptes, un responsable des achats et de la logistique et un responsable des ressources humaines.

Cette équipe de base sera soutenue par un petit groupe de personnel technique et administratif. Au fur et à mesure que le programme du CORAF se développera et que les projets seront lancés, les gestionnaires de projet et le personnel des projets seront recrutés pour partager les charges de travail supplémentaires du personnel de base. Le personnel du projet aura des contrats à durée déterminée qui se termineront avec la vie des projets particuliers.

Un nouvel organigramme basé sur cette structure sera adopté pour fournir des informations sur les responsabilités du personnel et les relations hiérarchiques (voir figure 10).

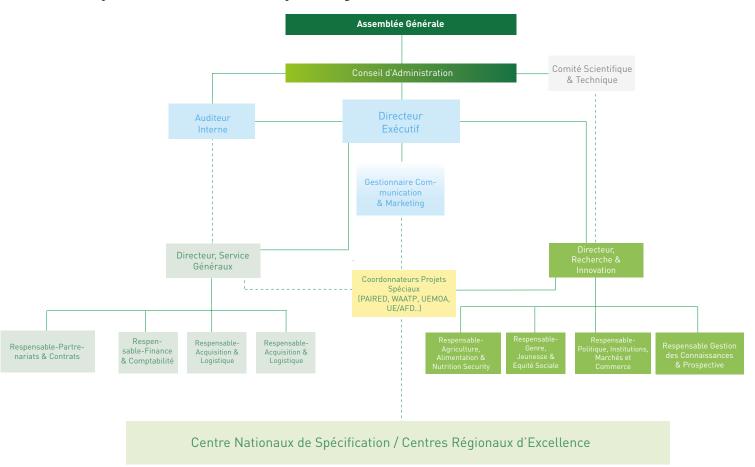


Figure 10. Organigramme du CORAF.

9.3. Valeurs et principes clés du CORAF

Le CORAF est régi par les valeurs et principes fondamentaux suivants :

- L'intégrité. Le CORAF s'engage fermement à travailler en partenariat avec ses composantes (y compris le secteur privé, les organisations de producteurs, les universités et les instituions tertiaires), les partenaires techniques et les partenaires au développement en Afrique de l'Ouest et du Centre pour réaliser sa mission, sa vision et ses objectifs.
- L'inclusion et l'appropriation. Avant la mise en œuvre de toute intervention, les acteurs devront parvenir à un consensus sur la pertinence et les contributions à l'agriculture et au développent socioéconomique et démontrer leur adhésion. Cela implique la participation de tous les acteurs dans la planification, l'établissement de priorités, la mise en œuvre, l'apprentissage et le suivi-évaluation.
- La subsidiarité. La délégation des responsabilités au niveau approprié, sur la base de l'avantage comparatif et de la production des résultats et de l'impact requis grâce à une utilisation efficiente des ressources.
- La transparence et la redevabilité vis-à-vis des acteurs. Cela doit se démontrer dans l'utilisation des ressources et la production des résultats et des impacts vis-à-vis de ses composantes et partenaires au développement.
- La gestion axée sur les résultats et l'impact. Le CORAF s'engage à produire des résultats et à contribuer au Cadre de résultats du PDDAA, au Cadre de résultats du FARA tel qu'énoncé dans l'initiative S3A et aux politiques des CER (ECOWAP, CAP et PAU).

9.4. Gouvernance

Dans le contexte actuel du développement agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre, la gouvernance du CORAF nécessite des réformes appropriées pour rester pertinente et répondre aux problèmes cruciaux de la recherche agricole pour le développement en AOC. Le CORAF poursuivra ses efforts pour améliorer l'efficience, l'efficacité et le professionnalisme dans la recherche et l'innovation agricoles, renforcer la coordination régionale de la recherche agricole et atteindre la stabilité et la durabilité financières d'ici à 2026. La réalisation de cet objectif nécessite des réformes appropriées dans la gouvernance du CORAF, ainsi que des capacités accrues pour assurer le financement de base et des projets. Le CORAF doit également être très efficace dans la gestion des ressources.

Ainsi, pour la mise en œuvre de ce Plan stratégique, un système de gouvernance du CORAF plus solide sera établi pour remplir efficacement ses fonctions de coordination par : l'élaboration d'une stratégie de communication et de marketing assortie d'un plan de mobilisation des ressources ; le renforcement du suivi-évaluation, de l'apprentissage et de l'évaluation d'impact (MELIA) ainsi que de la gestion des connaissances ; l'amélioration de la gestion administrative et financière ; le développement d'un plan visant à accroître l'efficacité du conseil d'administration du CO-RAF en rassemblant les compétences appropriées en son sein.

9.5. Suivi-évaluation, apprentissage et évaluation d'impact (MELIA)

Les capacités du CORAF en matière de suivi-évaluation (S&E) seront renforcées pour suivre les progrès des interventions, dans le but d'améliorer la production des résultats en fournissant continuellement des données fiables et crédibles pour permettre aux parties prenantes de prendre des décisions en connaissance de cause. L'un des axes centraux du système de S&E du CORAF sera un mécanisme solide de suivi-évaluation, d'apprentissage et d'évaluation d'impact (MELIA). L'approche MELIA permettra de renforcer davantage les capacités des SNRA à suivre les progrès, affiner les interventions, identifier les effets involontaires et déterminer les impacts des différentes initiatives et programmes sur les moyens de subsistance des bénéficiaires en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'approche MELIA aidera également le CORAF à démontrer davantage sa redevabilité vis-à-vis des parties prenantes à travers un partage efficace de l'information, un apprentissage expérientiel et des mécanismes de rétroaction.

L'approche MELIA du CORAF comprendra des évaluations et des études spéciales régulières. En outre, les systèmes de suivi et les compétences des partenaires d'exécution et des collaborateurs seront renforcés afin d'atteindre l'objectif général et l'objectif spécifique du CORAF. Ce dernier devra: élaborer un plan pour renforcer les fonctions de S&E et relier les nœuds d'information détenus dans les INRA; déterminer la façon dont les informations et les données sont gérées et rationalisées au sein du CORAF; améliorer les outils de suivi pour veiller à ce que les missions sur le terrain fournissent des informations clés au CORAF; renforcer ses capacités de sorte à intégrer plus efficacement l'apprentissage dans la programmation future et à partager efficacement les résultats majeurs ; définir les relations entre le S&E et la gestion des connaissances ainsi que les éventuelles opérations de plaidoyer et de communication du CORAF.

En outre, le cadre MELIA définira la portée et la fonction pour toutes les interventions et initiatives mises en œuvre et coordonnées par le Secrétariat exécutif et les partenaires du CORAF, y compris les Instituts nationaux de recherche agricole (INRA) et les organisations de la société civile impliquées dans la recherche agricole pour le développement. L'approche MELIA adoptera également le concept de « théorie du changement » (TdC) pour faciliter le consensus sur les processus de changement et la confiance pour assurer l'appropriation des résultats de la recherche agricole.

Les SNRA et les partenaires élaboreront des plans MELIA, qui incluront des TdC, des questions de recherche et des cadres de résultats en fonction de leurs domaines d'intervention prioritaires spécifiques. Les plans MELIA au niveau des pays seront affinés et alignés sur les TdC régionales avec le soutien du CORAF.

Le Secrétariat exécutif du CORAF apportera un appui supplémentaire en termes de renforcement des capacités aux SNRA et aux partenaires pour veiller à ce qu'ils soient en mesure de mener le processus MELIA, de manière à soutenir l'apprentissage et à générer des données fiables sur la performance du projet.

Enfin, le cadre MELIA du CORAF permettra de mettre en place une plateforme de connaissances solide qui favorise la mise à l'échelle des technologies et innovations agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.





e Plan stratégique du CORAF 2018-2027 est un cadre décennal pour le développement et la promotion de voies d'amélioration de la coordination de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre et pour la mise à l'échelle des technologies et innovations agricoles en vue d'atteindre l'impact à l'échelle souhaitée. Le Plan stratégique est aligné sur les cadres politiques régionaux et continentaux de l'Afrique et vise à accélérer la croissance de l'agriculture, à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national et à renforcer le développement rural et les moyens de subsistance. L'objectif est de promouvoir un développement socio-économique soutenu par l'agriculture qui élimine la faim et réduit la pauvreté, s'attaque à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle nationale et crée des emplois pour les jeunes. Le Plan sert également de référence pour orienter les acteurs de l'IAR4D, les décideurs politiques et les partenaires au développement vers la vision du CORAF : Prospérité et sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ce Plan stratégique sera mis en œuvre en deux phases à travers deux Plans opérationnels (PO3 et PO4). Le Plan opérationnel 3 (PO3) couvre une période de cinq ans allant de 2018 à 2022 et décrit les mécanismes, les procédures et les actions pour la mise en œuvre de ce Plan stratégique. Le Plan aborde les innovations institutionnelles et organisationnelles consistant à intégrer les interventions de renforcement des capacités dans les Centres nationaux de spécialisation (CNS) et à les transformer en Centres régionaux d'excellence (CRE) pour offrir des opportunités de formation pratique aux scientifiques et autres personnels de la recherche et du développement agricoles, de partage des ressources et des résultats de la recherche au-delà des frontières nationales en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le PS 2018-2027 donne aux acteurs, aux niveaux national et régional, la possibilité de travailler en groups pour relever des défis communs et définir des orientations prospectives et visionnaires afin de dégager un consensus sur les priorités de recherche telles que le changement climatique, les ravageurs exotiques et émergents, les interventions en situation de post-pandémie ou de post-conflit, la migration clandestine des jeunes, la modernisation agricole, les changements de politiques, les modèles de financement, la dynamique des marchés ainsi que l'accroissement des investissements dans la recherche en sciences agricoles. Le but est d'assurer une mise à l'échelle réussie des modèles existants (PPAAO, PSAO/WASP, projets financés par le MDTF, projets compétitifs et commandités), ainsi que l'identification des bonnes pratiques pour la génération, la diffusion, et l'adoption efficace des technologies et innovations. Cet objectif sera atteint à travers la création d'un environnement plus favorable à l'adoption et à l'utilisation des technologies et innovations agricoles pour un accroissement durable de la production et la productivité agricoles, des industries agroalimentaires locales et des marchés nationaux, régionaux et internationaux.

Enfin, la mise en œuvre de ce Plan stratégique du CO-RAF permettra de transformer les acteurs de l'agriculture familiale et périurbaine ainsi que les membres des organisations de producteurs, de sorte qu'ils soient davantage orientés vers la demande et deviennent des entrepreneurs agricoles compétitifs opérant sur des marchés complexes tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Références bibliographiques

AGRA, 2015. Africa Agriculture Status Report 2015: Youth in Agriculture in sub-Saharan Africa

Andriesse W., Kapiriri M., van Damme P., May 2016. Strategic Review of DEVCO Support to African Continental and Sub-Regional Agricultural Research Organizations: FARA, AFAAS, CORAF/WECARD, ASSARECA and CCARDESA. Final Report.

AfDB, March 2012. Briefing Notes for AfDB's Long-Term Strategy. Briefing Note 4: Africa's Demographic Trends.

CORAF/WECARD, 2007. CORAF/WECARD Strategic Plan (2007-2016).

CORAF/WECARD, 2014. 2nd Operational Plan 2014–2018: Up and out scaling technologies and innovations to deliver impact at scale.

CORAF/WECARD, February 2014. Stakeholder Consultation on the Development of the 2nd Five Year Operational Plan (2014-2018) of CORAF/WECARD. Dakar, Senegal.

CORAF/WECARD, November 2013. Final Evaluation of the CORAF/WECARD Operational Plan 2008-2013 and the Preparation of the Second Five Year Operational Plan 2014-2018.

CORAF, June 2017. Second Stakeholders' Consultation Report: 2nd Strategic Plan (2017-2026), 3rd Operational Plan (2017-2021) and a Resource Mobilization Planning Meeting.

CORAF, May, 2017. First Stakeholders' Consultation Report: 2nd Strategic Plan (2017-2026), 3rd Operational Plan (2017-2021) and a Resource Mobilization Planning Meeting; June 2016.

CORAF, September 2017. ES Retreat Report (Outputs of the Retreat).

CORAF, 2014. Malabo Declarations Documents.

CORAF. CAADP Results Framework 2015-2025 Vision.

ECOWAS, 2016. Regional Agriculture Investment Plan and Food Security and Nutrition (RAIP-FSN). Validated at the Meeting of the Specialized Technical Ministerial Committee for Agriculture, Environment and Water Resources (STMC-AEWR) – Abuja, 12th December 2016.

ECOWAS, 2016: ECOWAS Monitoring and Evaluation Mechanisms, November 2016

ECOWAS, 2016. Consultative Committee for Agriculture and Food: Summary of major conclusions and recommendations, Abuja, 9-10 December 2016.

FAO, 2011. The State of Food and Agriculture 2010-11.

FAO, 2013. Agricultural Mechanization in Sub-Saharan Africa: Guidelines for preparing a strategy. Integrated Crop Management, vol. 22.

FAO, 2016. The contemporary forest concessions in West and Central Africa: chronicle of a foretold decline? Forestry Policy and Institutions Working Paper 34.

International Organization for Migrations, 2014. Strategy for West and Central Africa 2014-2016.

UNECA, May 2015. Socio-economic Profile of West Africa in 2014 and Prospects for 2015.

USAID, June, 2016. Institutional Audit of CORAF/WECARD.

Word Bank Databank, 2015. Agriculture and Rural Development. http://data.worldbank.org/topic/agriculture-and-rural-development

Annexes

Annexe 1. Cadre de résultats du CORAF

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2027, le CORAF devrait produire quatre résultats clés. Ces résultats reflètent les mesures des niveaux d'amélioration dans les secteurs clés tels que la productivité agricole, le flux commercial des principaux produits de base et les améliorations du marché, la génération et l'utilisation des technologies, l'environnement favorable aux politiques, la demande en connaissances agricoles, le changement climatique et enfin le renforcement des capacités techniques. Ces quatre résultats devraient se renforcer mutuellement pour permettre d'atteindre les objectif général et spécifique du CORAF.

1.1 Présentation graphique

L'objectif spécifique du CORAF s'énonce comme suit : « Des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés du système agricole pour les groupes cibles en AOC ».

Les quatre résultats sont les suivants :

Résultat 1

L'utilisation de technologies et innovations appropriées est accrue.

Résultat 2

L'accès aux marchés et la mise l'échelle des technologies basées sur des prises de décisions éclairées sont améliorés.

Résultat 3

Les capacités institutionnelles et humaines sont renforcées dans la recherche et le développement agricoles.

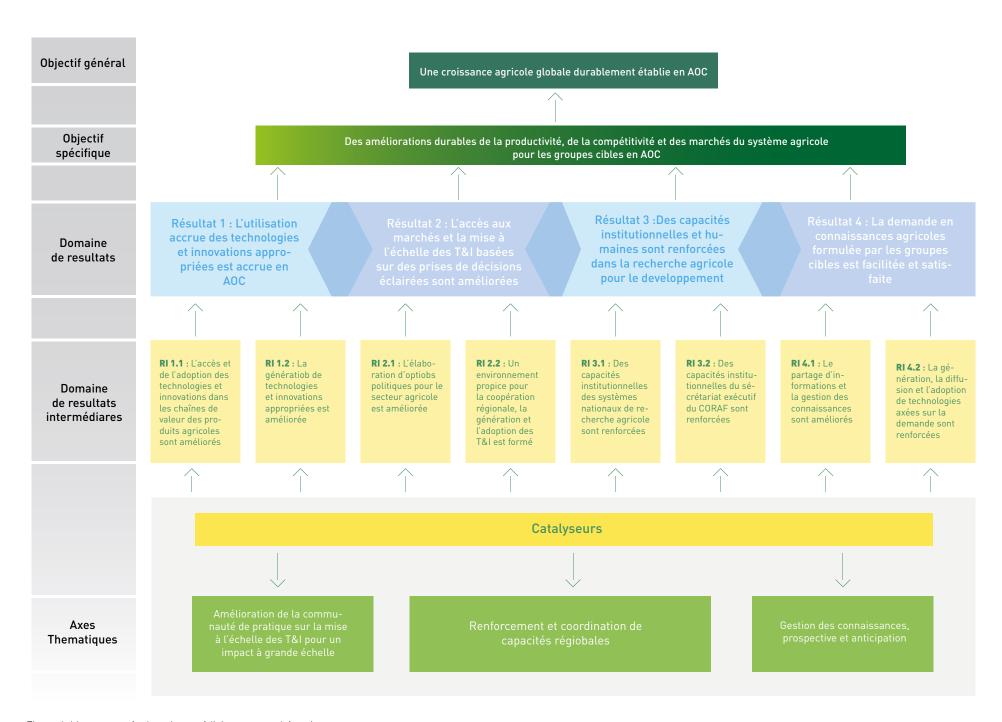
Résultat 4

La demande en connaissances agricoles formulée par les clients cibles est facilitée et satisfaite.

Le cadre général de résultats du CORAF fait ressortir une relation de cause à effet entre les quatre résultats tout en indiquant la façon dont ceux-ci contribuent à l'objectif spécifique et à l'objectif général. La logique intégrée dans le cadre de résultats présente un flux par étapes de l'hypothèse de développement qui lie les projets

et activités pertinents dans un portefeuille de programmes à la réalisation des résultats en vue de la réalisation de l'objectif spécifique du CORAF.

La figure 6 de l'annexe montre une représentation graphique du cadre de résultats du CORAF ainsi que les liens entre les différents niveaux de résultats et d'objectifs. Les domaines de résultats et les liens indiquent une corrélation verticale et horizontale entre les résultats.





1.2 Hypothèse de développement

Le CORAF a adopté une approche analytique rigoureuse pour élaborer son cadre de résultats, qui reflète la stratégie globale ou l'hypothèse de développement de l'organisation. La production des résultats dans le cadre repose sur les hypothèses suivantes :

- L'approche stratégique ou l'hypothèse de développement de haut niveau du CORAF reconnaît la nécessité d'utiliser à une plus grande échelle les technologies et innovations agricoles pour stimuler la production et la productivité des produits ciblés dans les chaînes de valeur dans la sous-région de l'AOC. Des technologies appropriées, combinées à un environnement politique favorable, permettraient d'augmenter la productivité et, par conséquent, le volume de denrées alimentaires de base produites en AOC. Avec des systèmes de marchés efficaces en place. les produits peuvent facilement passer des zones de production aux zones de consommation. À cet effet, l'objectif principal de ce Plan stratégique du CORAF est de coordonner l'adoption et l'utilisation des technologies et innovations agricoles par les petits exploitants agricoles ainsi que par les grands producteurs commerciaux.
- Un environnement politique favorable est une condition préalable à la croissance du secteur agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. La plupart des contraintes auxquelles le secteur est confronté sont mieux traitées à travers une approche politique appropriée au niveau régional. Dans ce Plan stratégique du CORAF, les pays membres de la CEDEAO et les États membres de la CEEAC auront une meilleure compréhension des politiques et réglementations régionales, ce qui facilitera l'application de leurs réglementations nationales conformément aux réglementations régionales en vigueur. La coordination régionale pour résoudre les problèmes de politiques et de réglementations est essentielle pour la diffusion des technologies et la libre circulation des marchandises entre les pays de la région.
- Cette stratégie du CORAF encourage l'adoption du concept de Recherche agricole intégrée pour le développement (IAR4D). L'adoption de l'approche IAR4D est cruciale pour transformer les projets en mécanismes qui pourraient répondre à des attentes plus larges, y compris l'impact sur le terrain et le renforcement des capacités, afin de mieux utiliser les informations issues de la recherche pour produire des résultats et les effets de développement.

- L'amélioration de la productivité alimentaire régionale permettra de réduire les coûts de manière à faire des technologies agricoles de bons investissements pour les petits agriculteurs. Une production régionale plus efficace des produits alimentaires vendus au-delà des frontières nationales permettra de réduire l'instabilité des prix et de les baisser, ce qui profitera aux consommateurs et réduira la dépendance liée aux aliments importés en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Le renforcement des capacités devrait être axé sur le fonctionnement de l'ensemble du système, plutôt que sur une focalisation plus étroite sur les compétences et la formation. Une approche plus stratégique du renforcement des capacités, intégrant les formations, l'encadrement et le mentorat, est conforme aux objectifs du CORAF et pourrait transformer les capacités techniques pour autonomiser les acteurs à produire des résultats.

Objectif général : Une croissance agricole globale durablement établie en AOC

Objectif spécifique

Des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés du système agricole pour les groupes cibles en AOC

Hypothèses : spécifiques à l'objectif général

- L'extension des superficies couvertes par des systèmes de gestion durable des terres et des systèmes d'eau est réalisée comme prévu
- La contribution de l'amélioration des infrastructures rurales et de l'accessibilité du commerce aux marchés est assurée comme prévu
- La réponse à la famine et l'approvisionnement alimentaireont été améliorés comme prévu
- Les avantages mènent à l'amélioration des moyensde subsistance des ménages ruraux et urbains
- Le potentiel d'expansion des marchés existe et est réalisé
- Les marchés compétitifs sont accessibles et profitentaux pauvres et aux personnes défavorisées
- Le contexte national et international crée des avantages pour tous

Résultats

- L'utilisation des technologies et innovations appropriées est accrue en AOC
- L'accès aux marchés et la mise à l'échelle des technologies basées sur des prises de décisions éclairées sont améliorés
- Les capacités institutionnelles et humaines sont renforcées dans la recherche et le développement agricoles
- La demande en connaissances agricoles formulée par les groupes cibles est facilitée et satisfaite

Hypothèses : pour l'objectif spécifique

- Les gouvernements dépassent l'engagement de la Déclaration de Maputo de 10 % de contribution à la recherche et au développement agricoles
- Les politiques nationales et la concurrence déloyale ne compromettent pas les gains
- Des politiques complémentaires ou des mesures favorables sont mises en œuvre
- Des ressources adéquates et un environnement favorable existent
- Les marchés internationaux soutiennent les gains
- Les programmes d'aide alimentaire n'annulent ni ne perturbent les efforts
- L'environnement politique/économique n'annule pas les gains

Tableau II. Cadre de résultats et des indicateurs de performance du CORAF.

OBJECTIFS/RÉSULTATS	INDICATEUR DE PERFORMANCE	TYPE D'INDICATEUR
Objectif général (OG) Une croissance agricole globale durablement établie en AOC	Indicateur de l'OG : Prévalence de la pauvreté (pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 \$/jour)	Impact
Objectif spécifique (OS) Des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés du système agricole pour les groupes cibles en Afrique de l'Ouest et du Centre	Indicateur de l'OS 1.1 : Rendement des cultures et des animaux cibles	Impact
	Indicateur OS 1.2 : Pourcentage de variation de la valeur du commerce inter- et intrarégional des produits ciblés	Effet
Résultat 1 Utilisation accrue des technologies et innovations appropriées en AOC	Indicateur 1.1 : Nombre d'hectares couverts par des technologies ou pratiques de gestion amé- liorées (pour les cultures et les animaux)	Effet
	Indicateur 1.2 : Nombre de bénéficiaires ayant adopté une technologie agricole améliorée promue par le projet (ventilé en hommes/ femmes, jeunes)	Effet
	Indicateur 1.3 : Nombre d'agriculteurs ayant adopté des pratiques agricoles climato-intelli- gentes	Effet
Résultat intermédiaire 1.1 Accès et adoption accrus des technologies et des innovations recherchées dans les chaînes de valeur des produits agricoles de base en AOC	Nombre de bénéficiaires cibles ayant accès aux technologies et aux innovations	Produit/Extrant
Résultat intermédiaire 1.2 Génération améliorée de technologies et d'in- novations appropriées	Nombre de technologies et d'innovations géné- rées et ventilées par produit	Produit/Extrant
Résultat 2 L'accès aux marchés et la mise à l'échelle des technologies basées sur des prises de décisions éclairées sont améliorés	Indicateur 2.1 : Nombre de pays adoptant les réglementations régionales	Effet
	Indicateur 2.2 : Options politiques stratégiques approuvées et mises en œuvre par les CER et les gouvernements nationaux	
	Indicateur 2.3 : Nombre de politiques, règle- ments ou procédures administratives à chacune des étapes de développement suivantes :	Produit/Effet
	Étape 1 : Analysés	
	Étape 2 : Rédigés et présentés pour la consulta- tion du public et des acteurs	
	Étape 3 : Présentés pour législation/décret	
	Étape 4 : Passés/approuvés	
	Étape 5 : Passés dont la mise en œuvre a commencé	

OBJECTIFS/RÉSULTATS	INDICATEUR DE PERFORMANCE	TYPE D'INDICATEUR
Résultat intermédiaire 2.1 Élaboration améliorée des options politiques pour le secteur agricole	Nombre d'options politiques en cours d'élabo- ration	Produit/Extrant
Résultat intermédiaire 2.2 Renforcement de l'environnement propice à la coopération régionale pour la production et l'adoption de technologies agricoles	Nombre de règlements/mécanismes mis en place pour le transfert de technologies à travers les frontières	Produit/Extrant
	Indicateur 3.1 : Pourcentage moyen de variation du score dans les domaines clés des capacités organisationnelles, tel que mesuré par un outil défini d'évaluation des capacités organisation- nelles	Effet
Résultat 3 Les capacités institutionnelles et humaines sont renforcées dans la recherche et le développement agricoles	Indicateur 3.2 : Nombre d'acteurs ayant bénéficié d'une formation de longue durée (au moins 6 mois) (ventilé par catégorie d'acteurs et par institution)	Produit/Extrant
	Indicateur 3.3 : Nombre de personnes ayant bé- néficié d'un renforcement de capacités à court terme (ventilé par sexe)	Produit/Extrant
Résultat intermédiaire 3.1 Les capacités institutionnelles des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) sont renforcées	Nombre d'organisations et de membres du CORAF bénéficiaires du renforcement des capa- cités institutionnelles	Produit/Extrant
Résultat intermédiaire 3.2 Le Secrétariat exécutif du CORAF est renforcé	Les documents stratégiques sont élaborés et les capacités humaines développées	Produit/Extrant
Résultat 4	Indicateur 4.1 : Nombre de plateformes d'innovation (PI) fonctionnelles dans les chaînes de valeur des produits	Effet
La demande en connaissances agricoles formulée par les groupes cibles est facilitée et satisfaite	Indicateur 4.2 : Nombre de femmes impliquées dans la recherche agricole	Produit/Extrant
	Indicateur 4.3 : Nombre d'entreprises formelles impliquées dans la recherche agricole	Effet
Résultat intermédiaire 4.1 Amélioration de l'échange d'informations et de la gestion des connaissances, prospective et anticipation	Indicateur 4.4 : Nombre d'études prospectives menées pour éclairer les processus décision- nels en vue de l'établissement des priorités dans la recherche et le développement agricoles	Produit/Extrant
Résultat intermédiaire 4.2 La génération, la diffusion et l'adoption des technologies axées sur la demande sont soutenues	Des mécanismes de génération et d'adoption des technologies et innovations sont développés	Produit/Extrant

STRATÉGIE CLÉ 1 : AUGMENTATION DE LA PRODUCTION, DE LA DIFFUSION, DE L'UTILISATION ET DE L'ADOPTION DES T&I AMÉLIORÉES EN AOC

Stratégies spécifiques

Élaborer un plan détaillé pour intensifier la diffusion et l'utilisation des

technologies agricoles innovantes basées sur les modèles du PPAAO et

Interventions indicatives

- Établir des communautés de pratique dans le cadre des modèles et mécanismes existants pour la production, la diffusion et l'adoption des T&I
- Sélectionner les « dimensions » et définir l'échelle souhaitée (voies de mise à l'échelle), étendre les services au plus grand nombre de clients dans un espace géographique donné.
 Alternativement, cela peut également impliquer une mise à l'échelle « horizontale » et « verticale »
- Définir des résultats intermédiaires : en plus de la voie de mise à l'échelle, il est important que l'intervention produise des résultats intermédiaires permettant l'évaluation de la voie d'apprentissage
- Explorer les facteurs et les espaces de la voie envisagée : il est important d'identifier et d'explorer activement les principaux facteurs potentiels et les conditions favorables (espaces) qui permettront à l'initiative de se développer au-delà de l'étape expérimentale ou pilote
- Sélectionner des modalités opérationnelles de la mise à l'échelle : mobiliser les partenaires qu'il faut ; une mise à l'échelle réussie nécessite généralement le développement de partenariats multipartites. Mettre en place l'approche sur le suivi-évaluation, l'apprentissage et l'évaluation d'impact (MELIA)
- Développer et promouvoir la disponibilité et l'utilisation de nouvelles variétés de semences tolérantes à la sécheresse, enrichies en nutriments ou à haut rendement, renforcer la fertilité des sols et accroître la diffusion et l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes

Renforcer et intensifier les chaînes de valeur prioritaires (céréales telles que le sorgho, le mil, le riz, le maïs et les légumineuses, l'élevage, la pêche et l'aquaculture), y compris le développement et la diffusion d'approches et de technologies pour améliorer la productivité et la compétitivité

- Renforcer les capacités des SNRA et des autres partenaires en AOC à développer et diffuser de nouvelles technologies et pratiques agricoles
- Cibler les besoins particuliers des femmes agricultices, transformatrices, agro-entrepreneures et professionnelles, afin de leur assurer des chances égales de bénéficier des activités du programme
- Identifier et accroître les possibilités pour la participation réussie des jeunes dans l'agriculture commerciale (centres d'incubation au sein des CNS et des CRE)

Stratégie clé 2 : Promouvoir le développement des marchés et l'établissement de partenariats public-privé (PPP) pour le développement des entreprises et des chaînes de valeur

Stratégies spécifiques

du PSAO/WASP

Promouvoir les marchés finaux pour inciter les agriculteurs à continuer d'investir dans des technologies et des pratiques qui améliorent la productivité

Promouvoir les partenariats avec les acteurs clés du public et du privé, y compris les SNRA ou les centres du CGIAR, afin de faciliter les relations entre les agriculteurs et les acheteurs, de sorte à créer des débouchés

- Former les acteurs pour qu'ils deviennent des fournisseurs de semences et d'autres intrants agricoles, des fournisseurs de services de financement, de stockage et d'autres services afin d'assurer la qualité et la quantité des produits
- Faciliter les relations d'affaires entre les fournisseurs d'intrants (les agriculteurs qui produisent les semences, les entreprises semencières, les grandes et petites entreprises, les importateurs, les négociants des produits agricoles)
- Établir des partenariats avec des acteurs clés, tels que les entreprises du secteur des engrais et des semences (IFDC, WAFA, ASIWA, producteurs de semences), pour faciliter les relations entre les fournisseurs d'intrants, les distributeurs d'intrants agricoles et les agriculteurs qui sont les utilisateurs finaux

STRATÉGIE CLÉ 1 : AUGMENTATION DE LA PRODUCTION, DE LA DIFFUSION, DE L'UTILISATION ET DE L'ADOPTION DES T&I AMÉLIORÉES EN AOC

Stratégie clé 3 : Soutenir la conception des programmes pour démontrer l'impact de la science, des technologies et des innovations sur le développement afin de répondre à la demande croissante en connaissances (ce qui fonctionne et comment mettre cela à l'échelle)

Stratégies spécifiques

Interventions indicatives

Promouvoir la mise à l'échelle des interventions réussies et générer des données et des connaissances crédibles qui éclairent la prise de décision efficace dans l'approche AR4D

- Améliorer l'environnement pour les opportunités d'investissement et le développement de l'agro-industrie par le secteur privé
- Définir des voies faisables et la bonne combinaison d'approches pour mettre à l'échelle les technologies et les innovations en vue d'un impact à grande échelle pour des interventions réussies du CORAF/WECARD en AOC

Entretenir une culture d'apprentissage, réaliser des évaluations et partager les résultats avec toutes les parties prenantes ; soutenir la formation, l'apprentissage et la pratique continue des évaluations d'impact

- Effectuer une analyse coûts-avantages (ACA) pour des technologies et des innovations réussies (à fort potentiel d'impact)
- Créer et développer des plateformes de partage des connaissances sur la science, les technologies et les innovations pour un impact dans l'AR4D
- Établir une communauté de pratique pour les évaluations d'impact, renforcer les capacités pour une masse critique d'experts

Stratégie clé 4 : Cultiver et entretenir des partenariats (mécanismes de mise en réseau) avec des organisations et institutions compétentes (IFPRI-AGRODEP) pour les évaluations d'impact

Stratégie spécifique 1

Intégrer l'évaluation d'impact dans la conception et la mise en œuvre des

Interventions clés

- Effectuer des évaluations d'impact ex ante avant l'intervention; définir les contrefactuels et les méthodes pour les évaluations intermédiaires et finales, etc., ou au début du cycle de projet ou de financement
 - Explorer et concevoir des techniques d'évaluation rentables pour les activités du CORAF/WECARD en AOC, en collaboration avec les partenaires techniques et les partenaires au développement
- Élaborer des plans pour les évaluations d'impact lors de toutes les interventions et veiller à ce qu'ils soient budgétisés de manière adéquate et que les ressources humaines nécessaires pour accomplir le travail soient recrutées en temps opportun

interventions

Stratégie clé 1 : L'approche repose sur la mutualisation des ressources autour des CNS et des CRE pour s'engager dans le renforcement des capacités de manière intégrée au bénéfice de l'ensemble de la sous-région de l'AOC. Cette approche va au-delà de la formation formelle des chercheurs et du personnel de soutien et de la fourniture de ressources matérielles

Stratégies spécifiques

Interventions indicatives

- 1.1 Soutenir les SNRA dans l'établissement d'un système fonctionnel et interactif pour faire progresser la science, la technologie et l'innovation pour le développement et la transformation de l'agriculture en AOC
- Identifier et hiérarchiser les éléments clés du renforcement des capacités, en s'appuyant sur les conclusions de l'évaluation récente des SNRA
- Renforcer le réseautage et les partenariats régionaux et internationaux pour améliorer les capacités en matière de science, de technologie et d'innovation
- Donner la latitude aux parties prenantes de penser, articuler et collaborer efficacement pour créer un cadre de personnes ayant de multiples compétences et motivées, capables et désireuses de travailler à atteindre les résultats et l'impact

Stratégie clé 2 : Évaluer les CNS existants (structure institutionnelle pour une collaboration efficace, programmes de recherche, capacités scientifiques, personnel et échange d'informations…) et préparer des plans de développement institutionnel assortis de délais pour chacun de ces CNS afin de s'assurer qu'ils remplissent leur principal mandat

Stratégie spécifique 1

Interventions clés

- 2.1 Examiner les options les plus efficaces pour établir un réseau de CRE et élaborer une stratégie globale pour la mise en place d'un réseau inclusif de CRE
- Entreprendre une campagne de plaidoyer efficace pour obtenir le soutien actif des décideurs nationaux et régionaux et des donateurs contribuant au financement de la recherche internationale, et en collaboration avec le CGIAR pour lancer des partenariats viables dans les domaines prioritaires afin de consolider l'établissement des CRE pour entreprendre des programmes de recherche stratégiques conjoints avec CIRA et IRA
- Créer et maintenir une masse critique d'expertise dans différents domaines de compétences

2.2 Améliorer et développer la coordination

- Établir des plateformes d'innovation durables
- Améliorer les systèmes de communication appropriés
- Développer des partenariats efficaces
- Favoriser un processus de renforcement institutionnel et d'arrangements institutionnels
- 2.3 Créer et maintenir une base minimale d'expertise dans différents domaines
- Renforcer les capacités des bioscientifiques à intégrer les aspects socio-économiques dans leur travail
- Promouvoir des politiques qui attirent l'expertise du secteur privé
- Influencer les cursus universitaires pour les adapter aux besoins de la recherche dans la sous-région de l'AOC
- Fournir un soutien aux SNRA faibles qui ont moins d'avantages comparatifs
- Organiser une formation formelle des scientifiques des SNRA sanctionnée par des diplômes supérieurs afin de remplacer les ressources humaines des SNRA qui sont admises à la retraite

Stratégie clé 2 : Évaluer les CNS existants (structure institutionnelle pour une collaboration efficace, programmes de recherche, capacités scientifiques, personnel et échange d'informations...) et préparer des plans de développement institutionnel assortis de délais pour chacun de ces CNS afin de s'assurer qu'ils remplissent leur principal mandat

Stratégie spécifique 1

Interventions clés

- 2.4 Créer et maintenir une culture institutionnelle et de gestion et un environnement qui attire et maintient du personnel qualifié
- Entreprendre une campagne de plaidoyer efficace pour obtenir le soutien actif des décideurs nationaux et régionaux et des donateurs contribuant au financement de la recherche internationale, et en collaboration avec le CGIAR pour lancer des partenariats viables dans les domaines prioritaires afin de consolider l'établissement des CRE pour entreprendre des programmes de recherche stratégiques conjoints avec CIRA et IRA
- Créer et maintenir une masse critique d'expertise dans différents domaines de compétences
- 2.5 Développer les compétences pour une mise en œuvre efficace de l'approche IAR4D
- Former les chercheurs des SNRA pour qu'ils participent aux PI et partagent les bonnes pratiques pour adoption

Renforcement des capacités, partage des connaissances et mise en réseau pour l'engagement des jeunes dans l'agriculture

 Cibler les jeunes dans les communautés locales et les former aux compétences entrepreneuriales et aux services de développement des entreprises Stratégie clé 1 : Exploiter les renseignements sur les futurs possibles pour éclairer les processus décisionnels actuels et les exercices d'établissement des priorités dans le système de recherche et d'innovation agroalimentaires dans l'approche AR4D en AOC

Stratégies spécifiques

1. Identification de la recherche fondamentale et des technologies

avantages économiques et sociaux pour les populations cibles

ou innovations émergentes susceptibles de générer les plus grands

Interventions indicatives

- Promouvoir des processus efficaces et inclusifs pour réfléchir de manière proactive au futur, générer des connaissances pour éclairer les choix de l'AR4D (différents futurs possibles et parcours/voies associés)
- Mener des études spéciales sur « l'avenir de l'agriculture en Afrique » et créer des bases de données sur l'évolution des principaux facteurs du changement dans l'agriculture
- Comprendre les facteurs de la recherche et du développement agricoles (les forces sous-jacentes du changement, les influences entre les tendances et les forces sous-jacentes, les facteurs de changement les plus critiques et incertains)
- Créer des scénarios (des modèles de futurs mondes possibles ou d'état de la recherche et du développement agricoles en AOC et de l'économie mondiale, quels sont les nouveaux problèmes et qu'est-ce qui est arrivé dans le passé et qui a créé ces problèmes)
- Fournir des options d'aide à la décision en mettant davantage l'accent sur la prévision et l'anticipation (par exemple, les parasites émergents comme la maladie nécrotique des feuilles de maïs, la démographie ou la migration)
- Synthétiser les idées et les connaissances issues des efforts de prospective qualitative et quantitative actuels sur la recherche agricole en AOC, afin d'identifier les interventions et les investissements les plus importants et ayant un potentiel de réduction de la pauvreté
- 2. Soutenir le développement des capacités de prévision en Afrique de l'Ouest et du Centre aux niveaux individuel et organisationnel dans les pays
- Mobiliser et habiliter les chercheurs, les universitaires et la société civile à influencer les politiques et les processus décisionnels en matière de T&I et la mise en œuvre des programmes connexes
- Renforcer les capacités de prévision internes pour traduire la prospective en action de façon continue (communiquer les résultats, créer un programme d'action, créer un système de gestion des connaissances et institutionnaliser la réflexion stratégique)
- Établir et entretenir des partenariats avec les centres du CGIAR et d'autres partenaires engagés dans la modélisation économique mondiale
- Élaborer un cadre stratégique pour faciliter l'émergence d'une capacité de prospective pour le développement agricole en AOC
- Renforcer les capacités des SNRA en matière de prospective et d'anticipation en utilisant les infrastructures des CNS/CRE

Tableau VI. Interventions stratégiques clés sur les questions transversales : les femmes et les jeunes dans l'agriculture.

Stratégie clé 1 : Promouvoir l'engagement et la participation effective des femmes et des jeunes dans le système de recherche et d'innovation agroalimentaires en AOC

Stratégies spécifiques

Interventions indicatives

Promouvoir l'esprit d'entreprise et des partenariats efficaces entre les acteurs

- Renforcer les capacités individuelles et collectives en entrepreneuriat agricole dans les domaines tels que la gestion, les finances, les ressources humaines, le marketing, le droit, avec le soutien des universités et des centres spécialisés en matière de formation
- Nouer des partenariats avec le secteur privé, ce qui permettra l'immersion des jeunes dans les entreprises de leur choix et leur donnera l'occasion de bénéficier des services d'appui des professionnels
- Promouvoir l'agro-industrie par la mise en réseau, la labellisation et la facilitation de l'accès à l'information sur les marchés et les entreprises.

Stratégie clé 2 : Utilisation accrue des connaissances générées par la recherche, mise en place de partenariats public-privé et création de conditions propices au développement de l'agro-industrie

Stratégies spécifiques

Activités indicatives

Renforcer les capacités des Centres nationaux de spécialisation pour leur permettre d'intégrer l'emploi des jeunes dans l'agriculture en AOC

- Établir des centres d'incubation ou moderniser ceux qui existent déjà et les soutenir dans le cadre du mécanisme CNS/CRE
- Élaborer des modules pour la formation des jeunes, encadrer les jeunes dans le développement de l'agro-entreprise
- Promouvoir les start-up agro-industrielles et la création d'emplois

Renforcer les capacités des femmes et des jeunes en matière de valorisation, de recherche et de vulgarisation agroalimentaires, d'entrepreneuriat, de TIC et de gestion des connaissances

 Coordonner des programmes de formation pour les femmes et les jeunes dans les domaines tels que la valorisation, la recherche et la vulgarisation agroalimentaires, l'entrepreneuriat, les TIC et la gestion des connaissances

IMPULSER L'INNOVATION 2018 - 2027

7 Avenue BourguibaB.P. 48, cp 18523, Dakar, Senegal
Tel: +221-338699618

Email: secoraf@coraf.org Website: www.coraf.org

Reconnaissance:

Conception graphique et mise en page



